Quatre-vingt-cinquième année. — N° 228. Le Numéro : 15 francs. Samedi 26 Septembre 1953.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 17 septembre 1953 fixant le cautionnement des caissiers et comptables régionaux de la radiodiffusion télévision française (p. 8162).

Arrêté modifiant l'arrêté du 12 août 1948 modifié portant nomination des représentants du personnel au comité paritaire interministériel institué auprès du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative (p. 8162).

RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

Arrêté du 2 septembre 1953 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 8163).

Ministère de la justice.

Décret du 22 septembre 1953 portant substitution et adjonction de nom (p. 8163).

Décret portant nomination de notaires (rectificatif) (p. 8163).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté portant nominations, attributions de fonctions, mise en disponibilité (administration centrale et services extérieurs) (p. 8164).

Exequatur accordés à des consuls (p. 8164).

Ministère de l'intérieur.

Décret du 22 septembre 1953 approuvant une délibération du conseil municipal de la commune de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme) (p. 8164).

Décret du 23 septembre 1953 portant nomination et élévation de classe de sous-préfets (p. 8164).

Arrêté du 23 septembre 1953 portant ouverture d'un concours professionnel pour le recrutement d'agents des transmissions au ministère de l'intérieur (p. 8164).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Décrets du 17 septembre 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 8165).

Décrets du 17 septembre 1953 portant concession de la médaille militaire et rectificatif (p. 8176).

Décret du 25 septembre 1953 portant délégation de signature (p. 8177).

Décret portant promotion dans la réserve de l'armée de mer (rectificatif) (p. 8177).

Arrêté du 2 septembre 1953 portant remise de débet (p. 8177).

Arrêté du 12 septembre 1953 portant modification de l'arrêté du 23 décembre 1947 sur l'organisation territoriale militaire du Maroc (p. 8178).

Arrêté portant homologation de grade au titre des forces françaises de l'intérieur (rectificatif) (p. 8178).

Tableau d'avancement des sous-officiers des troupes coloniales pour l'année 1953 (rectificatif) (p. 8178).

Tableau des désignations coloniales du 25 septembre 1953 (p. 8178).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêté fixant la date des élections des représentants du personnel au sein des commissions administratives paritaires du centre national de la recherche scientifique (p. 8186).

Liste des élèves de l'institut technique de banque du C.N.A.M. ayant obtenu en juillet 1953 le diplôme d'études supérieures (p. 8186).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêtés portant inscriptions au tableau d'avancement, promotions et mise en disponibilité (aviation civile et commerciale) (p. 8186).

MARINE MARCHANDE

Arrêté du 19 septembre 1953 portant ouverture d'un concours pour le recrutement de sténodactylographes à l'administration centrale de la marine marchande (p. 8187).

Arrêté portant nomination d'un inspecteur mécanicien de la marine marchande stagiaire et d'un inspecteur de la navigation et du travail maritimes stagiaire (p. 8187).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté du 22 septembre 1953 fixant le modèle de la médaille des mines (p. 8487).

Arrêté du 25 septembre 1953 déclarant d'utilité publique les travaux à exécuter pour la construction d'un réseau de transport de gaz dans les communes de Meudon, Velizy, Chaville, Viroflay et Versailles (p. 8487).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (rectificatif) (p. 8487).

Arrêté du 18 septembre 1953 portant fixation, pour l'année 1953, des emplois et des effectifs maxima du cadre des ingénieurs des travaux météorologiques de la France d'outre-mer (p. 8488).

Arrêté du 21 septembre 1953 portant transfert du bureau des finances publiques à la direction du contrôle, du budget et du contentieux (p. 8488).

Arrêtés portant nomination, intégration, mise en disponibilité et acceptation de démission (agriculture et travaux publics) (p. 8488).

Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.

Décret du 25 septembre 1953 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 8488).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêté du 22 septembre 1953 portant addition au Codex 1949 (p. 8488).

Arrêtés portant promotion et nomination (administration centrale et inspection de la pharmacie) (p. 8489).

Nominations à des emplois réservés (p. 8489).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Réunion de commission du vendredi 25 septembre 1953 (p. 8489).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions (p. 8489).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Avis aux importateurs et aux exportateurs et *avis* n° 561 de l'office des changes modifiant l'avis n° 483 relatif aux importations et aux exportations de marchandises en provenance et à destination de l'étranger (p. 8489).

Avis n° 561 de l'office des changes relatif à la levée des mesures de blocage édictées au cours de la guerre à l'encontre de certains avoirs français aux Etats-Unis (rectificatif) (p. 8490).

MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

Avis de concours pour le recrutement d'agents des lignes (p. 8490).

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

Opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la caisse des dépôts et consignations (p. 8490).

Annonces (p. 8491).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Assemblée nationale. — Annexes: feuilles 20 et 21 (session de 1953) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Fixation du cautionnement des caissiers et comptables régionaux de la radiodiffusion-télévision française.

Le ministre des finances et des affaires économiques et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de l'information,

Vu l'article 13 de l'instruction interministérielle du 1er avril 1915 sur le service des recettes et des dépenses et sur la comptabilité des opérations de la radiodiffusion française;

Vu l'arrêté interministériel du 19 novembre 1945 portant fixation des cautionnements des caissiers de la radiodiffusion française;

Vu l'arrêté interministériel du 12 mars 1946 portant fixation des cautionnements des comptables régionaux de la radiodiffusion française;

Vu l'arrêté interministériel du 29 avril 1946 portant fixation du cautionnement du comptable régional de la radiodiffusion française à Alger,

Arrêtent:

Art. 1er. — A compter du 1er janvier 1953, le cautionnement auquel sont assujettis les caissiers et comptables de la radiodiffusion-télévision française, en fonction dans les régions, est fixé conformément au tableau ci-après:

Comptable régional d'Alger	3.000.000 F.
Comptable régional de Marseille	2.500.000
Comptable régional de Lille	2.000.000
Comptable régional de Lyon	2.000.000
Comptable régional de Strasbourg	2.000.000
Comptable régional de Toulouse	2.000.000
Comptable régional de Tunis	2.000.000
Comptable régional de Brazzaville	1.500.000
Comptable régional de Rennes	1.500.000
Comptable régional de Bordeaux	900.000
Comptable régional de Limoges	700.000
Comptable régional de Nancy	600.000
Caissier de Dijon	100.000

Ce cautionnement peut soit être constitué en numéraire ou en rentes sur l'Etat, soit être remplacé par la garantie fournie par l'affiliation à une association française de cautionnement mutuel agréée.

Art. 2. — Toutes dispositions contraires à celles du présent arrêté sont abrogées.

Art. 3. — Le directeur général et l'agent comptable de la radiodiffusion-télévision française sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 septembre 1953.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de la comptabilité publique,
G. BEVAUX.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de l'information,
EMILE HUGUES.

Modification de l'arrêté du 12 août 1948 modifié portant nomination des représentants du personnel au comité paritaire interministériel institué auprès du secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique et de la réforme administrative.

Par arrêté du 23 septembre 1953, l'article 1er de l'arrêté du 12 août 1948 est modifié ainsi qu'il suit en ce qui concerne les représentants de la fédération des administrations centrales (C. G. T.-F. O.):

« *Art. 1er.* — . . . . . »

2° POUR LA FÉDÉRATION DES ADMINISTRATIONS CENTRALES (C. G. T.-F. O.)

Membres titulaires permanents.

« M. Nayrolles, administrateur civil au ministère de l'industrie et du commerce;

« Suppléant: M. Foliard, administrateur civil au ministère de la santé publique;

« M. Endress, secrétaire d'administration au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre;

« Suppléant: M. Mitard, agent supérieur au ministère de l'industrie et du commerce;

« M. Blanchard, secrétaire d'administration au ministère de la santé publique;
« Suppléant: M. Pupille, chef de groupe au ministère de l'éducation nationale;
« M. Milza, adjoint administratif à la caisse des dépôts et consignations;
« Suppléant: M. Messier, brigadier au ministère du travail et de la sécurité sociale.

Membres titulaires non permanents.

« M. Bige, administrateur civil au ministère des finances;
« Suppléant: M. Alfonsi, secrétaire d'administration au ministère des finances;
« M. Spire, administrateur civil au ministère du travail et de la sécurité sociale;
« Suppléant: M. Bruntz, agent supérieur au ministère de la santé publique;
« M. Glatiny, adjoint administratif au ministère des anciens combattants et victimes de la guerre;
« Suppléant: Mme Goupil, sténodactylographe au ministère de l'industrie et du commerce;
« Mme Cordier, mécanographe au ministère du travail et de la sécurité sociale;
« Suppléant: Mme Marquer, adjoint administratif au secrétariat d'Etat aux forces armées (guerre) ».

RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Fonds de concours.

Par arrêté du 2 septembre 1953, un crédit de 69.198.500 F a été ouvert au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé des relations avec les Etats associés, sur l'exercice 1953, au titre du chapitre 34-52: « Fonctionnement du service automobile » du budget des Etats associés.
Il sera pourvu à cette dépense au moyen de la recette d'égal montant constatée à la ligne « Fonds de concours pour dépenses d'intérêt public ».

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 22 septembre 1953 portant substitution et adjonction de nom.

Le président du conseil des ministres,
Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,
Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Article 1er.

BERKOWITCH (Benjamin), né le 25 novembre 1903 à Gentilly (Seine), demeurant à Paris (11e), 1, rue du Général-Blaise, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « BERCAULT » afin de s'appeler légalement à l'avenir « BERCAULT » au lieu de « BERKOWITCH ».

BIALOBLOCKI (Nachman), né le 8 septembre 1907 à Kalvrija (Lithuanie), demeurant à Ribérac (Dordogne), villa Les Beauvières, et ses enfants mineurs: 1° Edmond, né le 20 juin 1936 à Nancy (Meurthe-et-Moselle); 2° Claude-Georges, né le 4 janvier 1940 à Nancy (Meurthe-et-Moselle); 3° Irène-Paule, née le 11 mars 1945 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « BIALOT » afin de s'appeler légalement à l'avenir « BIALOT » au lieu de « BIALOBLOCKI ».

CAHOUR (Françoise-Anne-Suzanne), née le 10 août 1935 à Brest (Finistère); CAHOUR (Bernard-Jean-Guy), né le 11 juin 1937 à Nancy (Meurthe-et-Moselle); CAHOUR (Pierre-Jean-Marie), né le 26 septembre 1940 à Château-Gontier (Mayenne), mineurs représentés par leur mère la dame CALLAREC (Suzanne), veuve CAHOUR, demeurant à Brest (Finistère), 7, cité d'Antin, sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de « CALLAREC » afin de s'appeler légalement à l'avenir « CAHOUR-CALLAREC » au lieu de « CAHOUR ».

COCU (Jules-Auguste), né le 8 janvier 1905 à Nouzonville (Ardennes), demeurant à Givet (Ardennes), 6, rue des Trois-Pigeons, et ses enfants mineurs: 1° Liliane, née le 13 octobre 1941 à Lyon (7e) (Rhône); 2° Roger-André, né le 21 juin 1950 à Givet (Ardennes), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « DELAND'HUI » afin de s'appeler légalement à l'avenir « DELAND'HUI » au lieu de « COCU ».

COQUIN (Michel-Gilbert), né le 10 septembre 1930 à Montmorillon (Vienne), y demeurant, rue du Moulin-Roy, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « CORVIN », afin de s'appeler légalement à l'avenir « CORVIN » au lieu de « COQUIN ».

CUPIF (Georges), né le 18 décembre 1923 à Pontoise (Seine-et-Oise), demeurant à Issy-les-Moulineaux (Seine), 39, avenue de la Paix, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « ALLAIN », afin de s'appeler légalement à l'avenir « ALLAIN » au lieu de « CUPIF ».

FOURNIER (Jean-René-Marie), né le 9 avril 1908 à Hennebont (Morbihan), demeurant à Douala (Cameroun), services des domaines, et ses enfants mineurs: 1° Guy-François-Marie, né le 30 décembre 1947 à Leamington (Angleterre); 2° Anne-Marie-Thérèse, née le 18 janvier 1949 à Phnom-Penh (Cambodge); 3° Bernard-Vincent-Marie, né le 13 novembre 1950 à Vannes (Morbihan), sont autorisés à ajouter à leur nom patronymique celui de « LE RAY », afin de s'appeler légalement à l'avenir « FOURNIER-LE RAY » au lieu de « FOURNIER ».

GODIELNOWSKI (Michel-Henri-Georges), né le 16 novembre 1913 à Paris (14e), mineur représenté par sa mère, la dame Grandin (Simone), divorcée GODIELNOWSKI, demeurant à Fontenay-aux-Roses (Seine), 15, rue Guérard, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « GODIEL », afin de s'appeler légalement à l'avenir « GODIEL » au lieu de « GODIELNOWSKI ».

JABLONOWICZ (Iser), né le 9 mai 1906 à Ostroleka (Pologne), demeurant à Paris (16e), 31, rue de l'Assomption, et ses enfants mineurs: 1° Jeannine, née le 17 octobre 1938 à Paris (15e); 2° Arlette-Michelle, née le 28 mai 1941 à Chazelles-sur-Lyon (Loire), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « JABELOT », afin de s'appeler légalement à l'avenir « JABELOT » au lieu de « JABLONOWICZ ».

KLECKER-GREGOIRE (Philippe-Bertrand), né le 10 juin 1941 à Paris (10e); KLECKER-GREGOIRE (Donatienne-Marie), née le 31 août 1945 à Paris (17e), mineurs représentés par leur mère, la dame KLECKER (Odile), épouse GREGOIRE, demeurant à Paris (17e), 6 *bis*, rue Marguerite, sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « GREGOIRE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « GREGOIRE » au lieu de « KLECKER-GREGOIRE ».

KLIMOVITSKY (Jean), né le 29 mars 1923 à Paris (9e), demeurant à Paris (14e), 33, rue Julie, et son enfant mineur: Alain, né le 6 septembre 1952, à Paris (17e), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « CLIMAUD », afin de s'appeler légalement à l'avenir « CLIMAUD » au lieu de « KLIMOVITSKY ».

LEVY (Jules-Maurice), né le 21 mai 1925 à Jonchery-sur-Vesle (Marne), demeurant à Saint-Denis (Seine), 21, rue de Dalmas, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « LANNEY », afin de l'appeler légalement à l'avenir « LANNEY » au lieu de « LEVY ».

NAREWSKI (Benjamin), né le 28 mars 1910 à Gorodok (Russie), demeurant à Mont-Saint-Aignan (Seine-Inférieure), 4, rue de l'Avenir, et son enfant mineur Liliane, née le 2 juillet 1939, à Bois-Guillaume (Seine-Inférieure), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « NARE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « NARE » au lieu de « NAREWSKI ».

PROUKHNITZKY (Maurice), né le 8 avril 1921 à Paris (1e), demeurant à Paris (10e), 33, rue d'Hauteville, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « PROUNY », afin de s'appeler légalement à l'avenir « PROUNY » au lieu de « PROUKHNITZKY ».

SHVIRIANSKY (Philippe-Gilbert), né le 8 mai 1938 à Paris (12e), mineur représenté par son père, le sieur Sheridan (Bernard), demeurant à Casablanca, 70, rue de l'Horloge, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « SHERIDAN », afin de s'appeler légalement à l'avenir « SHERIDAN » au lieu de « SHVIRIANSKY ».

SZCZUREK (Sonia-Jeanne), divorcée JAYOT, née le 25 juin 1926 à Lyon (2e) (Rhône), demeurant à Fécamp (Seine-Inférieure), école maternelle Paul-Bert, est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de « SUREC », afin de s'appeler légalement à l'avenir « SUREC » au lieu de « SZCZUREK ».

VALLOATTO (Achille-Louis-Henri), né le 4 septembre 1908 au Luc (Var), demeurant à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), 41, avenue Auguste-Renoir, et son enfant mineur, Max-Alexandre-François, né le 9 août 1935 à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « VALVATTE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « VALVATTE » au lieu de « VALLOATTO ».

Article 2.

Lesdits impétrants ne pourront se pourvoir devant les tribunaux, pour faire opérer sur les registres de l'état civil le changement résultant du présent décret, qu'après l'expiration du délai fixé par la loi du 11 germinal an XI et en justifiant qu'aucune opposition n'a été formée devant le conseil d'Etat.

Article 3.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 septembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres:
Le garde des sceaux, ministre de la justice.
PAUL RIBEYRE.

Décret portant nomination de notaires.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 septembre 1953, page 8273, 1re colonne, 40e ligne, au lieu de: « Schroeber », lire: « Schroeder »; 46e ligne, au lieu de « Freydt (Martin-René) », lire: « Freydt (François-Martin-René) ».

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Administration centrale et services extérieurs.

Par arrêté du 12 août 1953, M. Constans (Maurice), secrétaire des affaires étrangères de 2e classe, 2e échelon, a été chargé des fonctions de vice-consul chef de chancellerie au consulat général de France à Zurich.

Par arrêté du 14 août 1953, M. Van Ghele (Jean), secrétaire des affaires étrangères de 3e classe, 4e échelon, a été nommé en mission à l'administration centrale.

Par arrêté du 16 août 1953, M. Viot (Jack), secrétaire des affaires étrangères de 3e classe, 2e échelon, a été chargé des fonctions de secrétaire d'ambassade de 2e classe à l'ambassade de France à Londres.

Par arrêté du 20 août 1953, M. Bonnefin (Aimé), chiffreur de 1re classe 3e échelon, a été chargé des fonctions de vice-consul chef de chancellerie à l'ambassade de France à Djakarta.

Par arrêté du 24 août 1953, Mme Tabuteau, née Jestin (Joséphine), chancelier adjoint, 3e échelon, a été placée en disponibilité, sur sa demande, à compter du 17 août 1953.

Par arrêtés du 25 août 1953:

M. Bouffanais (Pierre), conseiller des affaires étrangères de 1re classe, 1er échelon, a été nommé en fonctions à l'administration centrale.

M. Adam (Maurice), chancelier de 3e classe, 3e échelon, a été nommé en mission à l'administration centrale.

Par arrêté du 29 août 1953, M. Landy (Pierre), secrétaire des affaires étrangères de 1re classe, 2e échelon, a été nommé en mission à l'administration centrale.

Par arrêtés du 30 août 1953:

M. André (Lucien), chancelier adjoint, 3e échelon, a été nommé en mission à l'administration centrale.

Mlle de Colte (Mireille), chancelier adjoint, 3e échelon, a été chargée des fonctions d'attaché de consulat au consulat général de France à Zurich.

Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Alfonso Fabres en qualité de consul du Chili à Alger.

L'exequatur est accordé à M. Félix-Richard Kuhna en qualité de consul de la République fédérale d'Allemagne à Bordeaux, avec juridiction sur les départements suivants: Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gers, Gironde, Indre-et-Loire, Landes, Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Morbihan, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne, Haute-Vienne.

L'exequatur est accordé à M. Louis-Mathieu Hengelaar en qualité de vice-consul des Pays-Bas à Bône.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret du 22 septembre 1953 approuvant une délibération du conseil municipal de la commune de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme).

Par décret en date du 22 septembre 1953:

Est approuvée la délibération du 16 novembre 1952 par laquelle le conseil municipal de la commune de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme) a décidé d'attribuer à un terrain de sports le nom de Rémy Durin.

Est approuvée la délibération du 16 novembre 1952 par laquelle le conseil municipal de la commune de Saint-Eloy-les-Mines (Puy-de-Dôme) a décidé d'attribuer à un groupe scolaire le nom de Jean-Baptiste Duchet.

Décret du 23 septembre 1953 portant nomination et élévation de classe de sous-préfets.

Par décret en date du 23 septembre 1953:

M. Cendo (Hector), secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche (2e classe personnelle), est nommé sous-préfet de Forcalquier. Dans ce poste il bénéficiera de la 2e classe à titre personnel.

M. Degrave (Pierre), sous-préfet de Forcalquier (3e classe) est élevé à la 2e classe et nommé secrétaire général de la préfecture de l'Ardèche. Dans ce poste il bénéficiera de la 2e classe à titre personnel.

Ouverture d'un concours professionnel pour le recrutement d'agents des transmissions du ministère de l'intérieur.

Le ministre de l'intérieur,

Vu la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires,

Vu le décret n° 52-1383 du 22 décembre 1952 portant règlement d'administration publique relatif au statut du personnel technique des transmissions du ministère de l'intérieur;

Vu l'arrêté du 16 mai 1953 fixant les conditions de recrutement de agents des transmissions;

Sur la proposition du directeur du personnel et des affaires politiques,

Arrête:

Art. 1er. — Un concours pour le recrutement de cinquante agents des transmissions stagiaires, dont dix-sept du premier groupe (trois dépanneurs radio et quatorze dépanneurs fil), seize agents du second groupe (opérateur radio) et dix-sept agents du troisième groupe (standardistes), sera ouvert à la date du 30 novembre 1953, en application de l'arrêté susvisé.

Art. 2. — Les candidats devront être âgés de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus au 1er janvier de l'année en cours.

La limite d'âge est reculée, s'il y a lieu, d'un temps égal à la durée des services antérieurs susceptibles d'ouvrir des droits à la retraite ou du temps passé sous les drapeaux, ainsi que du temps prévu par les dispositions de l'article 102 du décret du 29 juillet 1939, relatif à la famille et à la nationalité française.

Conformément aux dispositions de l'article 56 du décret du 22 décembre 1952 susvisé, cette limite d'âge n'est pas opposable aux agents titulaires des transmissions des 2e, 3e et 4e groupes, désireux de faire acte de candidature en vue de leur accession à un emploi classé dans un groupe de qualification supérieure.

Art. 3. — Les demandes d'inscription comportant le *curriculum vitæ* seront reçues au ministère de l'intérieur (direction du personnel et des politiques, bureau central du personnel), 3, rue Cambacérès, jusqu'au 26 octobre inclus.

Pour constituer leur dossier, les candidats devront, en outre, faire parvenir à la même adresse, avant le 9 novembre 1953, les pièces suivantes:

1° Un certificat de nationalité;

2° Un certificat médical délivré par un médecin de leur choix et attestant qu'ils sont physiquement aptes à l'exercice de l'emploi qu'ils sollicitent;

3° Une copie certifiée conforme de leurs diplômes ou brevets;

4° Pour les candidats du sexe masculin, un état signalétique des services militaires délivré par le bureau de recrutement et ayant moins de trois mois de date, et pour ceux qui n'ont pas effectué leur service militaire une pièce attestant leur situation militaire. Copie des citations sera jointe éventuellement;

5° Pour les candidats occupant à quelque titre que ce soit un emploi administratif, les attestations des chefs de service auprès desquels ils ont été placés et mentionnant la durée des services accomplis.

Art. 4. — La liste des candidats admis à participer au concours est arrêtée par le ministre de l'intérieur sur la proposition du directeur du personnel et des affaires politiques.

Art. 5. — Le concours comprend des épreuves d'admissibilité écrites et des épreuves d'admission orales et pratiques.

Des tableaux joints à l'arrêté du 16 mai 1953 susvisé déterminent pour chacune des spécialités le programme, la nature des épreuves, les matières sur lesquelles elles portent, leur durée ainsi que les coefficients qui leur sont attribués et les notes éliminatoires.

Art. 6. — Les épreuves écrites auront lieu à Paris, Lille, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Metz, Dijon, Marseille et Alger. Les épreuves orales et pratiques seront subies à Paris; toutefois, si le nombre des candidats admissibles le justifie, le jury pourra décider qu'elles seront subies également à Alger.

Art. 7. — Nul ne peut être admis à prendre part aux épreuves orales et pratiques s'il n'a obtenu, pour l'ensemble des épreuves écrites, une moyenne égale, au moins, à 10 sur 20.

Art. 8. — Les épreuves facultatives donnent lieu à l'attribution de points supplémentaires dans la mesure où la note attribuée est supérieure à 10 sur 20.

Art. 9. — Les candidats titulaires de certains brevets ou certificats bénéficient de points supplémentaires, suivant le barème joint à l'arrêté du 16 mai 1953 susvisé, sans que cette majoration puisse toutefois excéder 25 points.

Art. 10. — Les points obtenus par les candidats en application des articles 8 et 9 ci-dessus ne sont pris en compte que pour l'admission.

Art. 11. — Nul ne peut être déclaré admis au concours s'il n'a obtenu un total de points au moins égal à :

350 points pour les concours donnant accès aux emplois du 1er groupe ;
300 points pour les concours donnant accès aux emplois des 2e et 3e groupes.

Art. 12. — Le jury du concours est composé comme suit :

Le directeur du personnel et des affaires politiques ou son représentant, président ;
Le chef du service des transmissions ;
Trois ingénieurs du service des transmissions ;
Un administrateur civil à la direction du personnel.
Il pourra, d'autre part, être fait appel à des membres de l'enseignement du second degré pour faire subir l'épreuve facultative de langue vivante.

Art. 13. — Le jury procède au classement des candidats par ordre de mérite et proclame admis, dans la limite du nombre des emplois à pourvoir, ceux qui remplissent les conditions fixées à l'article 11 ci-dessus.

Art. 14. — Le directeur du personnel et des affaires politiques au ministère de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 23 septembre 1953.

Pour le ministre et par délégation :
Le secrétaire général du ministère de l'intérieur,
RENÉ PAIRA.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Décrets du 17 septembre 1953 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 17 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de l'article 2 de la loi du 2 janvier 1932, relatif à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100 avec bénéfice des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953, portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1914-1918, dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100, à titre définitif et bénéficiaires des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, sont promus dans l'ordre de la Légion d'honneur (décorations sans traitement) :

Loi du 2 janvier 1932 (art. 2).

GUERRE 1914-1918

Au grade de commandeur.

Convert (Jean-François), ancien sous-lieutenant du 35e régiment d'infanterie, classe 1903, mle 71 au recrutement de Tulle.
Delzons (Paul-Louis-Marie), ancien aspirant du 339e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 472 au recrutement de la Seine (2e bureau).
Richet (Fernand-Denis), ancien lieutenant du 16e régiment d'infanterie, classe 1901, mle 142 au recrutement de Montluçon.

Au grade d'officier.

Brien (Emile), ancien soldat du 1er régiment léger, classe 1913, mle 2276 au recrutement de Versailles.
Bilou (Louis-Noël), ancien soldat du 6e bataillon de chasseurs alpins, classe 1915, mle 1333 au recrutement de Montpellier.
Charbonnel (Emile-Gabriel-Marie-Augustin), ancien caporal du 411e et 65e régiments d'infanterie, classe 1916, mle 2086 au recrutement de la Roche-sur-Yon.
Cornu (Paul-Auguste), ancien soldat du 38e régiment d'infanterie, classe 1891, mle 4361 au recrutement de la Seine (2e bureau).
Desnos (Emile-Eugène), ancien soldat du 401e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 844 au recrutement du Mans.
Dubois (René-Jean-Baptiste), ancien soldat du 291e régiment d'infanterie, classe 1901, mle 711 au recrutement d'Avesnes.
Gestas (Jean-Marie-Joseph), ancien caporal du 3e régiment d'infanterie coloniale, classe 1909, mle 813 au recrutement de Libourne.
Houet (Polydore-Jules), ancien sergent du 350e régiment d'infanterie, classe 1906, mle 358 au recrutement de Beauvais.
Meignen (Jules-François-Marie), ancien soldat du 93e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 2449 au recrutement de Nantes.
Michault (Marcel-Roger), ancien soldat du 120e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 95 au recrutement d'Orléans.
Montalibet (François), ancien soldat du 230e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 2127 au recrutement de Bayonne.
Pasturel (Achille-Fernand-Charles), ancien soldat du 25e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 1189 au recrutement de Saint-Lô.
Quadri (Don-Joseph), ancien caporal du 4e régiment d'infanterie coloniale, classe 1900, mle 296 au recrutement d'Ajaccio.
Raynaud (Etienne-Jules-Tancrède), ancien soldat du 96e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 216 au recrutement de Perpignan.
Renaud (Eugène-Louis-Victor-Auguste), ancien soldat du 137e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 1685 au recrutement de la Roche-sur-Yon.
Richard (Louis), ancien soldat du 3e régiment de tirailleurs algériens, classe 1915, mle 1276 au recrutement de Nevers.
Roche (Célestin), ancien soldat du 150e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 1853 au recrutement du Puy.
Santini (Ange-Jean), ancien caporal fourrier du 3e bataillon de tirailleurs sénégalais, classe 1916, mle 1111 au recrutement d'Ajaccio.
Villerot (Claude), ancien soldat du 6e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 882 au recrutement de Lons-le-Saunier.

Par décret en date du 17 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de l'article 2 de la loi du 2 janvier 1932 relatif à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, avec bénéfice des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1914-1918 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif et bénéficiaires des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, sont promus dans l'ordre de la Légion d'honneur (décorations sans traitement) :

Loi du 2 janvier 1932 (art. 2).

GUERRE 1914-1918

Au grade de commandeur.

Dury (Claude), ancien adjudant du 6e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 777 au recrutement de Mâcon.
Enu (Edouard-Marie), ancien sergent du 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1908, mle 254 au recrutement de Quimper.

Au grade d'officier.

Aubery (Henri-Louis), ancien soldat du 15e escadron du train, classe 1913, mle 1314 au recrutement de Marseille.
Berland (Louis), ancien soldat du 128e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 780 au recrutement de Brive.
Bouhier (Georges-Alban), ancien adjudant-chef du 12e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1920, mle 595 au recrutement de Parthenay.
Bransard (Arsène), ancien soldat du 85e régiment d'artillerie lourde, classe 1914, mle 248 au recrutement de Châteauroux.
Brechoux (Jean), ancien soldat du 1er régiment du génie, classe 1913, mle 89 au recrutement de Nevers.
Dechêne (Benjamin), ancien caporal du 333e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 1264 au recrutement de Tours.
Demontfaucon (Jean-Pierre-Sébastien), ancien caporal du 360e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 1031 au recrutement d'Autun.
Dorso (Vincent-Marie), ancien soldat du 203e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 619 au recrutement de Vannes.
Félix (Paul-Achille-Louis-Marie), ancien soldat du 161e régiment d'infanterie et du 82e régiment d'artillerie lourde, classe 1916, mle 1647 au recrutement de Montpellier.
Fenerol (Vital-Joseph), ancien soldat du 361e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 2348 au recrutement du Puy.
Goubareff (Prokopie), soldat du recrutement de Rennes, anciennement du 1er régiment d'infanterie russe, classe 1929, mle 2032, recrutement de Saint-Malo.
Hivert (Antoine), ancien soldat du 50e régiment d'infanterie, classe 1904, mle 271 au recrutement de Périgueux.
Laporte (André-François), ancien soldat du 14e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 650 au recrutement d'Auch.
Moreau (Antoine), ancien soldat du 21e régiment d'artillerie, classe 1911, mle 947 au recrutement de Périgueux.
Pierson (Arthur-Edouard-Emile), ancien adjudant du 21e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 1883 au recrutement d'Epinal.
Sanier (Emile-Henri), ancien soldat du 208e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 903 au recrutement de Béthune.
Verrier (René-Marcel), ancien caporal fourrier du 291e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 1548 au 6e bureau du recrutement de la Seine.
Vidal (Louis-Alexandre), ancien soldat du 211e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 965 au recrutement de Montauban.

Par décret en date du 17 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de l'article 2 de la loi du 2 janvier 1932, relatif à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, avec bénéfice des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, en date du 14 août 1953, portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1914-1918 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif et bénéficiaires des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, sont promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations sans traitement) :

Loi du 2 janvier 1932 (art. 2).

GUERRE 1914-1918

Au grade de commandeur.

Aurran (Maxime-Antoine-Pierre), ancien lieutenant du 363e régiment d'infanterie, classe 1905, recrutement de Lyon.

Graff (Louis-Marcel), ancien soldat du 26e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 1620 au recrutement de Troyes.

Vernet (Pierre), ancien lieutenant du 22e bataillon de chasseurs à pied, classe 1910, recrutement d'Alger.

Au grade d'officier.

Bailly (René-Robert), ancien soldat du 299e régiment d'infanterie, classe 1906, mle 821 au recrutement de Rouen-Nord.

Baud (Jean-François-Mathurin), ancien soldat du 26e bataillon de chasseurs à pied, classe 1917, mle 1095 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

Bidegain (François), ancien soldat des 116e et 21e régiments d'artillerie, classe 1901, mle 868 au recrutement de Bayonne.

Blanchetière (Alexandre-Joseph), ancien soldat du 104e régiment d'infanterie, classe 1903, mle 677 au recrutement d'Argentan.

Bousquet (Louis-Marcel), ancien caporal du 153e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 2986 au recrutement du 2e bureau de la Seine.

Capdeville (Barthélémy), ancien soldat du 176e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 1316 au recrutement de Bayonne.

Coulot (Alfred-Justin-César-Auguste), ancien soldat du 8e régiment du génie, classe 1916, mle 1363 au recrutement de Besançon.

Dufaur (Sylvain), ancien soldat des 18e et 21e régiments d'infanterie, classe 1905, mle 366 au recrutement de Pau.

Jamet (Jean-Pierre), ancien soldat du 65e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 304 au recrutement de Lorient.

Marques (René-Maurice-Marcel), ancien soldat du 21e bataillon de chasseurs à pied, classe 1913, mle 949 au 3e bureau de recrutement de la Seine.

Pasty (Henri-Jean), ancien soldat du 7e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 1212 au recrutement de Magnac-Laval/Guéret.

Printz (Pierre-André), ancien soldat du 147e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 3762, recrutement de la Seine (3e bureau).

Vilcot (Achille), ancien soldat du 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1913, mle 1787 au recrutement de Valenciennes.

Par décret en date du 17 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de l'article 2 de la loi du 2 janvier 1932, relatif à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, avec bénéfice des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, en date du 14 août 1953, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1914-1918 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif et bénéficiaires des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, sont promus dans l'ordre de la Légion d'honneur (décorations sans traitement) :

Loi du 2 janvier 1932 (art. 2).

GUERRE 1914-1918

Au grade de commandeur.

Croizat-Blanc (Léon-Joseph), ancien lieutenant du 1er régiment mixte de zouaves, classe 1909.

Gandolfi (Charles-Borromée), ancien sous-lieutenant du 118e régiment d'infanterie, classe 1903.

Le Bourhis (Valentin-Charles), ancien lieutenant du 15e régiment d'infanterie, classe 1905, recrutement de Brest.

Au grade d'officier.

Auberlie (Victor-Antoine), ancien soldat des 418e et 144e régiments d'infanterie, classe 1915, le 476 au recrutement de Tulle.

Boulier (Henri-Gustave), ancien soldat du 224e régiment d'infanterie, classe 1901, mle 1909 au recrutement de Rouen-Sud.

Bros (Augustin-Clément), ancien soldat du 240e régiment d'infanterie, classe 1901, mle 1451 au recrutement de Nîmes.

Colas (Lucien-Eugène), ancien soldat du 11e bataillon de chasseurs à pied, classe 1911, mle 2155 au recrutement de Guéret.

Constantin (Félix-Henri), ancien soldat du 163e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 1440 au recrutement d'Avignon.

Defour (Jean), ancien soldat du 38e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 1551 au recrutement du Puy.

Driancourt (Henri-Eugène-Joseph), ancien soldat du 171e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 2448 au 4e bureau de recrutement de la Seine.

Dubois (Eugène-Roger), ancien soldat du 1er régiment d'artillerie, classe 1914, mle 1446 au recrutement de Châtellerault.

Durand (Louis-Emile), ancien soldat du 44e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 1100 au recrutement de Vesoul.

Ferreux (Camille-Francis-Ernest), ancien soldat du 11e régiment de dragons, classe 1907, mle 884 au recrutement de Besançon.

Gauche (Eugène-Jules), ancien adjudant du 41e régiment d'infanterie territoriale, classe 1895, mle 979 au recrutement de Nancy.

Girard (Albert-Eugène-Alfred), ancien soldat du 66e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 1702 au recrutement de Tours.

Larochaix (Fabien-Célestin), ancien soldat du 60e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 4013 au recrutement de Chambéry.

Larroux (Gilles-Hippolyte-Christophe), ancien sergent du 1er régiment de marche d'Afrique et du 4e régiment de zouaves, classe 1905, mle 1010 au recrutement d'Alger.

Lartizien (André-Paul), ancien soldat du 225e régiment d'artillerie, classe 1912, mle 90 au recrutement de Soissons.

Leblanc (Jules), ancien soldat du 147e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 1986 au recrutement de Valenciennes.

Moron (Auguste-Clément), ancien soldat du 77e régiment d'infanterie, classe 1901, mle 595 au recrutement de Cholet.

Motu (Kléber-Jean), ancien sergent du 282e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 57 au recrutement de Blois.

Negre (Fernand), ancien sergent du 3e régiment de zouaves, classe 1914, mle 246 au recrutement de Montauban.

Poujade (Félix), ancien soldat du 101e régiment d'artillerie lourde, classe 1905, mle 696 au recrutement de Tulle.

Prodomme (Gaston-Guillaume-Marie), ancien caporal du 65e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 27 au recrutement de Vannes.

Renaud (Pierre), ancien soldat du 4e régiment du génie et du 17e régiment d'infanterie, classe 1907, mle 1453 au recrutement de Bourges.

Riguet (Maurice-Georges-Edouard), ancien soldat du 282e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 5165 au recrutement de la Seine (1er bureau).

Robin (Aimé-Jean-Maxime), ancien soldat du 8e régiment de cuirassiers, classe 1911, mle 659 au recrutement du Blanc-Poitiers.

Rontani (Jacques-Ange), ancien soldat du 23e bataillon de chasseurs alpins, classe 1911, mle 1067 au recrutement de Nice.

Trayaud (Marcel-Victor), ancien soldat du 41e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 2108 au recrutement de la Seine (2e bureau).

Par décret en date du 17 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de l'article 2 de la loi du 2 janvier 1932, relatif à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, avec bénéfice des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953, portant que les promotions du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1914-1918, dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif et bénéficiaires des articles 10 ou 12 de la loi du 31 mars 1919, sont promus dans l'ordre de la Légion d'honneur (décorations sans traitement) :

Loi du 2 janvier 1932 (art. 2).

GUERRE 1914-1918

Au grade d'officier.

Beon (Jean-Pierre), ancien soldat du 67e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 498 au recrutement de Brest.

Cariou (Alain-Joseph), ancien soldat du 67e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 1706 au recrutement de Quimper.

Folie (Joseph-Maurice-Louis), ancien soldat du 2e régiment d'artillerie lourde et du 82e régiment d'artillerie, classe 1910, mle 3509 au recrutement de la Seine (2e bureau).

Gonnord (Alfred-Joseph-Alexandre), ancien soldat du 10e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1916, mle 1051 au recrutement de Fontenay-le-Comte.

Imbert (Eusèbe), ancien soldat du 79e régiment d'infanterie, classe 1901, mle 1000 au recrutement de Nice.

Aloussour (Jean), ancien soldat du 11e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 1278 au recrutement de Brive-Tulle.

Rasse (Henri-Laurent-Ernest-Georges-Alexandre), ancien brigadier du 17e régiment d'artillerie de campagne, classe 1916, mle 101 au recrutement d'Abbeville.

Simard (Antoine), ancien soldat du 71e régiment d'infanterie, classe 1907, mle 660 au recrutement d'Agen.

Thuilliez (Jules-Léonce-Joseph), ancien caporal du 365e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 1735 au recrutement de Bétnune.

Valentian (Charles-Jean-Marie-Dominique), ancien caporal du 47e bataillon de tirailleurs sénégalais, classe 1917, mle 1128 au recrutement de Tarbes.

Verges (Zacharie-Jean-François), ancien soldat du 53e régiment régiment d'infanterie, classe 1910, mle 317 au recrutement de Perpignan.

Vilain (Lucien-Alexandre), ancien soldat du 301e régiment d'infanterie, classe 1903, mle 476 au recrutement de Dreux.

White (Frédéric-Joseph-Albert), ancien soldat des 77e et 79e régiments d'infanterie, classe 1911, mle 3273 au recrutement du Havre.

Par décret en date du 17 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de l'article 1er de la loi du 2 janvier 1932, relatif à la nomination et à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1939-1945, dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement):

Loi du 2 janvier 1932 (art. 1er).

GUERRE 1939-1945

A la dignité de grand officier.

(Pour prendre rang du 5 mai 1952.)

Rouby (Elie-Jean-Baptiste-Roger), ancien capitaine du 158e régiment d'infanterie et aux forces françaises de l'intérieur, classe 1914.

Au grade d'officier.

(Pour prendre rang du 11 octobre 1951.)

Perichon (Jean-Claude-Georges), ancien lieutenant des forces françaises de l'intérieur, classe 1942.

(Pour prendre rang du 19 février 1952.)

Desazars de Montgailhard (Jacques-Marie-François), ancien sous-lieutenant du 3e régiment de dragons, classe 1913, recrutement de la 4e région.

(Pour prendre rang du 14 mai 1952.)

Devanlay (Georges), ancien sous-lieutenant du 131e régiment d'infanterie, classe 1939.

(Pour prendre rang du 13 octobre 1952.)

Lallemand (Henri), capitaine de cavalerie, anciennement lieutenant du 11e régiment de cuirassiers, classe 1935, recrutement de Thionville.

(Pour prendre rang du 12 novembre 1952.)

Collenot (René-Ernest-Marie), actuellement capitaine d'infanterie à la compagnie des services n° 1 à Paris, anciennement sous-lieutenant du 119e régiment d'infanterie, classe 1938, recrutement de Chambéry.

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 13 août 1943.)

Herlet (Jules-André), ancien caporal du 623e régiment de pionniers, classe 1925, mle 1167 au recrutement de Nancy.

(Pour prendre rang du 13 août 1943.)

Stock (Henri-Jean-Raymond), ancien soldat du 91e régiment d'artillerie, classe 1937, mle 2226 au recrutement de la Seine (1er bureau).

(Pour prendre rang du 26 août 1943.)

Villard (Antoine), ancien soldat du 220e régiment de travailleurs, classe 1921, mle 2515 au recrutement de la Seine (3e bureau).

(Pour prendre rang du 29 novembre 1945.)

Genaix (Gabriel), ancien soldat du groupe franc n° 4, classe 1925, mle 958 au recrutement d'Aurillac.

(Pour prendre rang du 8 septembre 1948.)

Logeais (Auguste-Joseph-Marcel), ancien soldat du 101e régiment d'infanterie, classe 1931, mle 3010 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

(Pour prendre rang du 17 décembre 1948.)

Pardes (Lucien-Jacques-Pierre), ancien soldat du 317e régiment d'artillerie lourde, classe 1926, mle 231 au recrutement d'Agen.

(Pour prendre rang du 18 septembre 1949.)

Danielli (Nicolas), ancien soldat du 1er régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1941, mle 11028 au recrutement de l'administration centrale de l'armée tunisienne.

(Pour prendre rang du 15 janvier 1951.)

Facca (Luigi), ancien sergent du dépôt commun des régiments étrangers, classe 1933, mle 11907 au recrutement de Toulouse.

(Pour prendre rang du 23 janvier 1951.)

Faure-Brac (Louis-Aristide), ancien adjudant-chef du 159e régiment d'infanterie alpine, classe 1927, mle 2390 au recrutement de Marseille.

(Pour prendre rang du 27 mars 1951.)

Vernier (Joseph-Claude-Antoine), ancien soldat du 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1941, mle 26018 au recrutement de Lyon.

(Pour prendre rang du 20 avril 1951.)

Raffin (Victor-Alfred-Gustave), ancien maréchal des logis major du 68e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1942, mle 5107/V au recrutement de la Roche-sur-Yon.

(Pour prendre rang du 1 juin 1951.)

Patoucy (Lucien), ancien soldat du 3e régiment de cuirassiers, classe 1938.

(Pour prendre rang du 5 juin 1951.)

Landagaray (Jean-Pierre), ancien soldat du 6e régiment du génie, classe 1926.

(Pour prendre rang du 19 juin 1951.)

Depaux (Robert-Eugène), ancien soldat du 136e régiment d'infanterie de forteresse, classe 1934, mle 1137 au recrutement de Rouen.

(Pour prendre rang du 13 août 1951.)

Lepeigneul (François-Antoine-Marie), ancien soldat du bataillon de marche n° 4, classe 1944, mle 19900 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 5 septembre 1951.)

Abdesselam ben Mohamed, ancien soldat du 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle 1973 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 15 octobre 1951.)

Roussel (Gabriel-Albert-Marie), ancien soldat du 401e régiment d'artillerie de défense contre avions, classe 1939, mle 133 au recrutement de Vannes.

(Pour prendre rang du 22 octobre 1951.)

Le Doare (Jean-Guillaume-Marie), ancien sergent des Forces françaises de l'intérieur, classe 1941.

(Pour prendre rang du 3 décembre 1951.)

Proteau (Marcel-Lucien), ancien soldat du 1er régiment d'infanterie coloniale, classe 1935, mle 1216 au recrutement de Châteauroux.

(Pour prendre rang du 13 décembre 1951.)

Payet (Antoine-Alexis), ancien soldat du 16e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1940, mle 187 au recrutement de la Réunion.

(Pour prendre rang du 4 février 1952.)

Hamida ben M'Hamed, ancien sergent-chef du 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1932, mle A 198/32 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 1er avril 1952.)

Coquin (Alphonse-Marius), ancien sergent du 25e régiment d'infanterie coloniale, classe 1937, mle 391 au recrutement d'Amiens.

(Pour prendre rang du 2 avril 1952.)

Duval (Lucien-Marie-Emile), ancien caporal des Forces françaises de l'intérieur, classe 1940.

(Pour prendre rang du 12 avril 1952.)

Vincent (Charles-Maurice), ancien soldat du 159e régiment d'infanterie alpine, classe 1940, mle 64 au recrutement de Lons-le-Saunier.

(Pour prendre rang du 15 avril 1952.)

Bizouarn (Louis-Joseph-Marie), ancien sergent-chef du 47e régiment d'infanterie, classe 1926, mle 940 au recrutement de Brest.

(Pour prendre rang du 16 avril 1952.)

Goffinon (Robert-Henri), ancien brigadier du 6e groupe de reconnaissance divisionnaire d'infanterie, classe 1938, mle 369 au recrutement de Mézières.

(Pour prendre rang du 3 mai 1952.)

Lannes (Francis-Gérard), ancien soldat du 11e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 912 au recrutement d'Auch.

(Pour prendre rang du 11 juin 1952.)

Susini (Joseph), ancien soldat du 1er bataillon de choc, classe 1931, mle 613 au recrutement d'Ajaccio.

(Pour prendre rang du 2 septembre 1952.)

Demazel (Louis-Joseph), ancien soldat du 106e régiment d'artillerie, classe 1931.

(Pour prendre rang du 4 septembre 1952.)

Barbet (Jean-André), ancien sergent des forces françaises de l'intérieur, classe 1942.

(Pour prendre rang du 4 septembre 1952.)

Pinel (Pierre), ancien soldat du 147e régiment d'artillerie lourde, classe 1923.

(Pour prendre rang du 25 septembre 1952.)

Aumand (André-Joseph-Marie), ancien caporal-chef du 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle 1322 au recrutement de Marseille.

(Pour prendre rang du 29 septembre 1952.)

Charrault (Maurice), ancien soldat du 11e groupe de reconnaissance de corps d'armée, classe 1933, mle 1356 au recrutement de Poitiers.

(Pour prendre rang du 30 septembre 1952.)

Belka (Michel), ancien sergent-chef du 9e régiment de tirailleurs algériens, classe 1935, mle 532 au recrutement d'Alger.

(Pour prendre rang du 13 octobre 1952.)

Lalleman (Bernard-Marcel), ancien soldat du régiment d'artillerie coloniale du Maroc, classe 1942, mle 501161 au recrutement de Saint-Lô.

(Pour prendre rang du 21 octobre 1952.)

Villefranque (René-Léon), ancien soldat du 55e bataillon de mitrailleurs coloniaux, classe 1935, mle 214 au recrutement de Carcassonne.

(Pour prendre rang du 22 octobre 1952.)

Floureux (Philippe-Jacques), ancien soldat du 3e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 8152 au recrutement de Toulouse.

(Pour prendre rang du 27 octobre 1952.)

Casses (Jean-Baptiste), ancien soldat du 12e régiment de zouaves, classe 1929, mle 5371 au recrutement de Mende.

(Pour prendre rang du 5 novembre 1952.)

Benoist (Emile-Marcel), ancien sergent-chef du 1er régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle 659 au recrutement de la Seine.

Denis (François-Louis-Marie), ancien adjudant-chef du 2e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 1381 au recrutement de Saint-Brieuc.

(Pour prendre rang du 12 novembre 1952.)

Bouazza ben Hammou, ancien soldat du 1er régiment de tirailleurs marocains, classe 1929, mle 4265 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 21 novembre 1952.)

Bal (Jules-Robert), ancien caporal du 7e bataillon de chasseurs alpins, classe 1943, mle 24097 au recrutement de Chambéry.

(Pour prendre rang du 24 novembre 1952.)

Bœuf (André-Fortuné), ancien sergent-chef des forces françaises de l'intérieur, classe 1943, mle 12324 au recrutement de Nice.

Bouchaib ben Elarbi, ancien soldat du 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle A. 5111 au recrutement du Maroc.

Bourjaillat (Raymond-Auguste), ancien sergent-chef des forces françaises de l'intérieur, classe 1945, mle 36719 au recrutement de Lyon.

Cote (Jean-Fleury) ancien soldat brancardier du 5e régiment de dragons, classe 1943, mle 23820 au recrutement de Lyon.

Delburg (Raymond), ancien soldat du 1er régiment de spahis marocains, classe 1931, mle 2701 au recrutement d'Alger.

Deluy (Frédéric-Emilien), ancien caporal-chef du 96e bataillon du génie, classe 1943 mle A. 70941 au recrutement de Marseille.

Gagliardi (Antoine-Noël-Louis), ancien soldat du 3e régiment d'infanterie alpine, classe 1942, mle 289 au recrutement de Nice.

Haitce (Roger), ancien soldat du 2e bataillon de marche étranger, classe 1945, mle 874 au recrutement de Bordeaux.

Lahsen ben Hoummad, ancien soldat du 1er régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle A. 2871 au recrutement du Maroc

(Pour prendre rang du 24 novembre 1952.)

Letzelter (Georges-André), ancien soldat du 2e régiment de spahis, classe 1943, mle R. M. 2014 au recrutement d'Alger.

Mouchet (Jean-Clément), ancien soldat du 11e bataillon de chasseurs alpins, classe 1945, mle 28750 au recrutement de Lyon.

Paravisini (Antoine-François-Toussaint-Philomène), ancien caporal du 173e régiment d'infanterie alpine, classe 1933.

Peyronnet (Marcel-Raoul), ancien soldat du 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1942, mle 22584 au recrutement de Grenoble.

Prade (Raphaël), ancien caporal de la 13e demi-brigade de la légion étrangère, classe 1937, mle 6691 au recrutement de Perpignan.

Queyrem (Jean), ancien soldat du 31e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 2513 au recrutement de Poitiers.

Rigaud (Louis), ancien sergent des forces française de l'intérieur, classe 1938, mle 1613 au recrutement du Mans.

Tahar ben M'Hamed, ancien soldat du 2e régiment de tirailleurs marocains, classe 1938, mle 2908 au recrutement du Maroc.

Xiradakis (Emile-Eugène-Raoul), ancien sergent-chef du 38e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 2903 au recrutement de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 18 décembre 1952.)

Humbert (Gabriel-Jean), ancien caporal du 108e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 26222 au recrutement de la 1re région.

(Pour prendre rang du 16 janvier 1953.)

Bonnavion (Maurice-Antoine-Elie), ancien sergent du 6e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1941.

(Pour prendre rang du 3 février 1953.)

Bonelli (Charles), ancien adjudant des forces françaises de l'intérieur, classe 1928, mle 1533 au recrutement de Toulouse.

(Pour prendre rang du 3 février 1953.)

Lannegrand (Arsène), ancien soldat du 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1942, mle 11317, recrutement de Toulouse.

Par décret en date du 17 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées, en application de la loi du 2 janvier 1932 (art. 1er) relative à la nomination et à la promotion dans la légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que la promotion et la nomination du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1939-1945, dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement):

Loi du 2 janvier 1932 (art. 1er).

Au grade d'officier.

GUERRE 1939-1945

(Pour prendre rang du 12 mai 1953.)

Emmanuelli (François), ancien médecin auxiliaire du 2e régiment de marche de volontaires étrangers, actuellement médecin capitaine de réserve, classe 1933, recrutement d'Ajaccio.

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 9 avril 1953.)

Lhuillier (Armand-Roger), ancien gendarme détaché au 91e groupe de reconnaissance d'infanterie, classe 1930, mle 2877, recrutement de Nancy.

Par décret en date du 17 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de l'article 1er de la loi du 2 janvier 1932 relatif à la nomination et à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1939-1945

dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100, à titre définitif, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement) :

Loi du 2 janvier 1932 (art. 1er).

GUERRE 1939-1945

Au grade de commandeur.

(Pour prendre rang du 5 février 1953.)

Vial (Robert-Emmanuel-René), ancien capitaine du 21e régiment d'infanterie coloniale, actuellement chef de bataillon d'infanterie coloniale, classe 1935, recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 23 décembre 1952.)

Dumont (Edouard-Armand), ancien sergent du 119e régiment d'infanterie, adjudant d'infanterie en retraite, classe 1918 E. V. 1916, mle 113, recrutement de Caen.

Au grade d'officier.

(Pour prendre rang du 22 mars 1952.)

Gérard (Henri-Marc), ancien lieutenant du 331e régiment d'infanterie, classe 1927, recrutement de la Seine (2e bureau).

(Pour prendre rang du 2 février 1953.)

Fauty (Robert), ancien sous-lieutenant des forces françaises de l'intérieur, classe 1926, recrutement d'Abbeville.

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 11 juin 1947.)

Dherse (Jean-Pierre), ancien soldat du 25e régiment régional, classe 1928, mle 413 au recrutement de Laon.

(Pour prendre rang du 17 janvier 1949.)

Nicolas (Antoine), ancien caporal-chef du 126e régiment de pionniers, classe 1921, mle 367, recrutement d'Aurillac.

(Pour prendre rang du 21 avril 1949.)

Taguida Adjmi, ancien soldat de la 21e section d'infirmiers militaires, classe 1943, mle 1191, recrutement de Constantine.

(Pour prendre rang du 12 septembre 1949.)

Fauvet (Daniel-Henri-Léon), ancien sergent du 80e régiment d'infanterie, classe 1935, mle 185, recrutement d'Orléans.

(Pour prendre rang du 3 avril 1951.)

Beauge (Jacques-André-Marie), ancien soldat du 1er régiment de marche de spahis marocains, classe 1942, mle 21788, recrutement de Brest.

(Pour prendre rang du 18 mai 1951.)

Lacomba (Ernest), ancien soldat du 411e régiment de défense contre avions, classe 1941, mle 2235 au recrutement d'Oran.

(Pour prendre rang du 28 juin 1951.)

Léonard (Louis-Jean-Lucien), ancien soldat du 501e régiment de chars de combat, classe 1940.

(Pour prendre rang du 13 décembre 1951.)

George (Charles), ancien sergent du 42e régiment d'infanterie, classe 1937, mle 87 au recrutement de Colmar.

(Pour prendre rang du 11 février 1952.)

Vignon (André-Marcel-Eugène), ancien soldat du 29e régiment d'artillerie, classe 1929.

(Pour prendre rang du 7 mars 1952.)

Laporte (Bernard-Alphonse-Célestin), ancien adjudant-chef du 3e régiment de marche du Tchad, classe 1934, mle 1317 au recrutement de la Seine (1er bureau).

(Pour prendre rang du 11 mars 1952.)

Dehu (Charles-Léon), ancien soldat du 91e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 2108 au recrutement de Léon.

(Pour prendre rang du 20 mars 1952.)

Redonnet (Pierre-Bertrand), ancien brigadier-chef du 11e groupe autonome de F. T. A. classe 1942, mle E. 195 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 21 mars 1952.)

Sully (Roland-Edouard), ancien soldat du 64e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1941, mle 12097 au recrutement de Poitiers.

(Pour prendre rang du 1er avril 1952.)

Denise (Jean-Charles), ancien caporal du 20e bataillon de chasseurs à pied, classe 1943, mle 31138 au recrutement d'Etampes.

(Pour prendre rang du 3 avril 1952.)

Bouvier (Marcel-Sylvain-Paul), ancien soldat du 60e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 1589 au recrutement de Vesoul.

(Pour prendre rang du 4 avril 1952.)

Dufetel (André-Eugène), ancien sergent de la compagnie de dépôt des unités du génie, classe 1941.

(Pour prendre rang du 7 avril 1952.)

Gerbal (Robert-Jean), ancien caporal au 71e bataillon du génie, classe 1942, mle 3343 au recrutement d'Oran.

(Pour prendre rang du 25 avril 1952.)

Driss ben Salah, ancien soldat du 2e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle T. 11155 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 10 juillet 1952.)

Morocz-Harkali (Alexandre, dit Hubert), ancien caporal du régiment de marche de la légion étrangère, classe 1936, mle 313 au recrutement de Nice.

(Pour prendre rang du 3 septembre 1952.)

Driss ben Mohammed, ancien soldat du 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle 2113 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 22 octobre 1952.)

Rey (André-Joseph-Louis), ancien soldat du 14e escadron du train, classe 1929, mle 1052 au recrutement de Valence.

(Pour prendre rang du 24 octobre 1952.)

Dacquebronne (Raymond-Louis-Joseph), ancien soldat du 24e régiment d'infanterie coloniale, classe 1945.

(Pour prendre rang du 29 octobre 1952.)

Dallard (Georges-Louis), ancien soldat du 97e régiment d'infanterie alpine, classe 1934, mle 993 au recrutement de Chambéry.

(Pour prendre rang du 5 novembre 1952.)

Ahmed ben Sellam, ancien soldat de la 4e division marocaine de montagne, classe 1936, recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 24 novembre 1952.)

Mohamed ben Mohamed ben Eladour, ancien soldat du 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle B. 1319 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 4 décembre 1952.)

Alaphilippe (Raymond-Jean-Georges), ancien sergent-chef des forces françaises de l'intérieur, classe 1940, mle 1076 au recrutement de Châteauroux.

(Pour prendre rang du 11 décembre 1952.)

Lascoumes alias Hartany (Yvan-Etienne-Roger), ancien sergent du régiment de marche de la légion étrangère, classe 1942, mle 11467 au recrutement de Marseille.

(Pour prendre rang du 23 décembre 1952.)

Febrer (André-Antoine), ancien soldat du 8e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1941, mle 764 au recrutement de MAcon.

(Pour prendre rang du 29 décembre 1952.)

Boucher (Lucien-Ferdinand), ancien soldat du 33e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 2245 au recrutement de Valenciennes.

(Pour prendre rang du 5 janvier 1953.)

Labour (Jacques-François), ancien soldat du 19e bataillon de chasseurs à pied, classe 1942.

(Pour prendre rang du 7 janvier 1953.)

Garcia Cubero (Pablo), ancien soldat des forces françaises de l'intérieur, classe 1932.

(Pour prendre rang du 15 janvier 1953.)

Hourdin (Alexandre-François-Joseph), ancien soldat du 2e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 283 au recrutement de Saint-Brieuc.

Philippe (Alexandre-Marie-Joseph), ancien soldat du 15e régiment régional, classe 1917, mle 7166 au recrutement de Lille

(Pour prendre rang du 16 janvier 1953.)

Jamet (Aimé), ancien soldat du 121e régiment d'artillerie, classe 1931, mle 2151 au recrutement de Niort.

(Pour prendre rang du 22 janvier 1953.)

Bouquin (Auguste-Louis), ancien soldat du 3e groupe de reconnaissance de corps d'armée, classe 1930, mle 1312 au recrutement de Bourges.

Menard (André-Auguste-Maurice), ancien soldat du 36e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 5080 au recrutement de Rouen.

(Pour prendre rang du 26 janvier 1953.)

Frerot (Robert-Armand), ancien soldat des forces françaises de l'intérieur, classe 1943.

(Pour prendre rang du 4 février 1953.)

Lablancherie (Lucien-André-Marie-Claude), ancien caporal-chef du 9e bataillon du génie, classe 1942.

Lavergne (Jean-Daniel), ancien soldat du 407e régiment de pionniers, classe 1923, mle 562 au recrutement de Cahors.

(Pour prendre rang du 9 février 1953.)

Derosier (Pierre-Arsène-Eugène), ancien soldat du 106e régiment d'infanterie, classe 1937, mle 842 au recrutement d'Orléans.

Par décret en date du 17 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de l'article 1er de la loi du 2 janvier 1932, relatif à la nomination et à la promotion dans la Légion d'honneur, des mutilés de guerre à 100 p. 100; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1939-1945 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement):

Loi du 2 janvier 1932 (art. 1er).

GUERRE 1939-1945

Au grade de commandeur.

(Pour prendre rang du 14 février 1952.)

Riondet (Léon-Roger-Henri-Joseph), colonel d'infanterie en retraite, classe 1911, recrutement de la Seine.

Au grade d'officier.

(Pour prendre rang du 2 février 1953.)

Brunot (Maxence-Georges), ancien lieutenant du bataillon de marche n° 12, classe 1934, recrutement d'Hanoï.

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 17 décembre 1946.)

Chauvet (Lucien), ancien caporal du 25e bataillon de chasseurs alpins, classe 1939, mle 93 au recrutement de Carcassonne.

(Pour prendre rang du 11 juin 1947.)

Ruiz (Joseph), ancien soldat du 8e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1939, mle 1471 au recrutement de Nîmes.

(Pour prendre rang du 25 août 1947.)

El Fdil ben Kébir, ancien soldat du 4e régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle A. 9751, recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 7 novembre 1947.)

Borne (René), ancien soldat du 77e régiment d'infanterie, classe 1940, mle 2283, recrutement de Limoges.

(Pour prendre rang du 25 janvier 1948.)

Braibant (André-Lucien), ancien soldat du 1er régiment d'infanterie coloniale, classe 1935, mle 594, recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 2 février 1948.)

Jardin (Pierre-Joseph), ancien soldat du 101e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 2777, recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 3 février 1948.)

Delafond (Albert-André), ancien soldat de la 102e compagnie de parc d'artillerie de corps d'armée, classe 1934, mle 1129, recrutement de Rouen.

(Pour prendre rang du 3 mars 1948.)

Pradier (Louis), ancien soldat du 101e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 1323 au recrutement de Périgueux.

(Pour prendre rang du 1er avril 1948.)

Moreau (Robert-Philippe), ancien soldat du 38e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 3990 au recrutement de Valenciennes.

(Pour prendre rang du 8 octobre 1948.)

Detoc (Robert-Eugène-Jean), ancien soldat de la 1re division d'infanterie motorisée, classe 1942, mle 1691 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 12 avril 1950.)

Delcluze (Georges-Auguste), ancien soldat du 73e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 1371 au recrutement de Saint-Omer.

(Pour prendre rang du 6 octobre 1950.)

Carier (Raymond-Jean), ancien caporal du 201e régiment d'infanterie, classe 1931.

(Pour prendre rang du 15 janvier 1951.)

Fennel (André-Firmin), ancien sergent-chef du 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1938, mle 1609 au recrutement de Valenciennes.

(Pour prendre rang du 9 février 1951.)

L'Hote (Gérard-Marie-Louis-Emile), lieutenant de réserve de cavalerie, anciennement aspirant de la 3e compagnie légère du désert (Syrie), classe 1943.

(Pour prendre rang du 26 mars 1951.)

Lorilleux (Roger-Louis), ancien caporal du 1er bataillon de choc, classe 1943.

(Pour prendre rang du 22 octobre 1951.)

Simonetti (Salvator), ancien caporal de la 1re demi-brigade de la légion étrangère, classe 1935, mle 33, recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 8 novembre 1951.)

Jegou (Jacques), ancien soldat du 2e régiment d'infanterie coloniale, classe 1941.

(Pour prendre rang du 6 décembre 1951.)

Theodom (Pierre-Jean-Etienne), ancien soldat du 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1941, recrutement de Melun.

(Pour prendre rang du 10 décembre 1951.)

Massart (Maurice-Eugène-Albert), ancien soldat du 73e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 443, recrutement de Saint-Omer.

(Pour prendre rang du 29 janvier 1952.)

Fontana (Antoine), ancien soldat du 1er bataillon d'infanterie de marine du Pacifique, classe 1941, mle 306 au recrutement d'Ajaccio

(Pour prendre rang du 12 février 1952.)

Busquet (Pierre-Sylvain), ancien soldat du 67e régiment d'artillerie, classe 1942, mle 4788 *bis* au recrutement de Perpignan.

(Pour prendre rang du 19 mars 1952.)

Guyot (Louis-Jean-Baptiste-Victor-Germain), ancien soldat du 3e régiment de marche du Tchad, classe 1941.

(Pour prendre rang du 22 mars 1952.)

Boulegue (Jean), ancien soldat du 119e régiment d'artillerie, classe 1932, mle 5174 au recrutement de la Seine.

(Pour prendre rang du 26 mars 1952.)

Bourretere (Gabriel-André), ancien caporal-chef du 341e régiment d'infanterie, classe 1927, mle 871 au recrutement de Pau.

(Pour prendre rang du 28 mars 1952.)

Chevalier (Pierre-Marie-Léon-Eugène), ancien soldat du 71e régiment d'infanterie, classe 1931, mle 2168 au recrutement de Nantes.

(Pour prendre rang du 4 avril 1952.)

Mechali (David), ancien médecin auxiliaire du 150e régiment d'infanterie, classe 1937, mle 1826 au recrutement d'Oran.

(Pour prendre rang du 16 avril 1952.)

Mazeran (Fuléran-Eugène-Roger), ancien soldat de la 52e demi-brigade coloniale, classe 1930, mle 96, recrutement d'Albi.

(Pour prendre rang du 17 avril 1952.)

Dupont (Louis-Félix), ancien caporal du 18e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 1376, recrutement de Pau.

(Pour prendre rang du 17 avril 1952.)

Pintrand (Gilbert-Noël-Roland), ancien soldat du 151e régiment d'infanterie, classe 1940, mle 47046, recrutement de la Seine (1er bureau).

(Pour prendre rang du 17 avril 1952).

Tate (Yves-Jules), ancien soldat du 3e bataillon de chars, classe 1936.

(Pour prendre rang du 24 avril 1952.)

Laval (Georges), ancien soldat du 19e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 4176 au recrutement de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 4 juin 1952.)

Le Dylio (Vincent-Marie), ancien soldat du 137e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 2049, recrutement de Lorient.

(Pour prendre rang du 16 juin 1952.)

Lecœuvre (Léon), ancien adjudant-chef du 6e régiment du génie, classe 1925, mle 2275 au recrutement de Valenciennes.

(Pour prendre rang du 16 juin 1952.)

Loriers (Jean-Auguste), ancien soldat du 19e bataillon de chasseurs portés, classe 1942.

(Pour prendre rang du 21 juillet 1952.)

Neymond (Adrien), ancien soldat du 131e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 1866 au recrutement de Limoges.

(Pour prendre rang du 31 juillet 1952.)

Melhem (Georges), ancien soldat du 13e bataillon du génie, classe 1942.

(Pour prendre rang du 6 septembre 1952.)

Hurel (Gaston-Edmond-Paul-Louis), ancien caporal-chef du 36e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 103 au recrutement de Saint-Lô.

(Pour prendre rang du 24 septembre 1952.)

Vauquelin (Louis-Auguste), ancien soldat de la 101e batterie « section ouvriers », classe 1921, mle 275, recrutement de la Seine (1e bureau).

(Pour prendre rang du 29 septembre 1952.)

Giraudon (André-Antoine), ancien soldat du 5e bataillon de chasseurs alpins, classe 1939, mle 608 au recrutement de Châteauroux.

(Pour prendre rang du 30 septembre 1952.)

Dupont (Aimé-Germain-Emile), ancien sergent du 152e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 363 au recrutement de Chaumont.

(Pour prendre rang du 24 octobre 1952.)

Flad (François-Charles), ancien sergent-chef du 7e régiment du génie, classe 1923, mle 833, recrutement d'Albi.

(Pour prendre rang du 24 octobre 1952.)

Vila (Sylvestre-Raphaël-Jean), ancien soldat du 24e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1924, mle 600 au recrutement de Perpignan

(Pour prendre rang du 27 octobre 1952.)

Anquetil (Raymond-Georges-Paul), ancien caporal du 236e régiment d'infanterie, classe 1937.

(Pour prendre rang du 5 novembre 1952.)

Henry (Michel-Louis-Emile), ancien sergent du 4e régiment de tirailleurs marocains, classe 1941, mle 1371, au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 24 novembre 1952.)

Abdallah ben Faradji, ancien soldat du 31e escadron du train, classe 1943, mle A. 1017 au recrutement du Maroc.

Benayou Ichoua, ancien soldat à la compagnie d'accompagnement du 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1941, mle 1841, au recrutement du Maroc.

Bouchet (Henri-Régis), ancien adjudant des forces françaises de l'intérieur, classe 1942, mle 25865 au recrutement de Lyon.

Petit (Henri-Antoine), ancien soldat du 18e escadron du train, classe 1928, mle 17 au recrutement d'Angoulême.

(Pour prendre rang du 25 novembre 1952.)

Rivet (Marcel), ancien adjudant du 153e régiment d'infanterie, classe 1924, mle 1649 au recrutement de Tulle.

(Pour prendre rang du 3 février 1953.)

Ben Nedjoue Makhlouf, ancien soldat du 31e régiment d'infanterie, classe 1937, mle 3907 au recrutement de Constantine.

Boukhenfouf Mayouf, ancien soldat du 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1930, mle 5246 au recrutement de Constantine.

Le Gallo (Joseph), ancien soldat du 116e régiment d'artillerie lourde, classe 1924, mle 597 au recrutement de Lorient.

Simon (Marcel-Joseph-Eugène), ancien sergent du 159e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 1181 au recrutement de Quimper.

Thabourin (Gilbert-Jules-Henri), ancien soldat du 1er chasseurs parachutistes, classe 1942, mle 14059 au recrutement d'Auxerre.

Thomas (Marc-Germain), ancien soldat du 3e régiment d'artillerie, classe 1945, mle 9157 au recrutement de Nancy.

Waquier (Victor-Henri), ancien sergent-chef des forces françaises de l'intérieur, classe 1922, mle 4391 au recrutement de Valenciennes.

Par décret en date du 17 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de la loi du 2 janvier 1932 (art. 1er) relative à la nomination et à la promotion dans la Légion d'honneur des mutilés de guerre à 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 11 août 1953, portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1914-1918 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100, à titre définitif, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement) :

Loi du 2 janvier 1932 (art. 1er).

GUERRE 1914-1918

Au grade d'officier.

(Pour prendre rang du 24 novembre 1950.)

Poupinel (Roger-Marie), ancien lieutenant du 500e régiment d'artillerie, classe 1913, mle 1856 au recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 30 juin 1952.)

Bouqueton (Emile), ancien sous-lieutenant du 117e régiment d'artillerie lourde, classe 1904, recrutement de Constantine.

(Pour prendre rang du 2 février 1953.)

Martin (Louis-Charles), ancien médecin aide major de 1re classe du service de santé, classe 1911, mle 859 au recrutement de Grenoble.

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 15 avril 1937.)

Lefebvre (Maurice-Gabriel), ancien sergent du 66e régiment d'infanterie, classe 1903, mle 403 au recrutement de Tours.

(Pour prendre rang du 1er juin 1938.)

Delage (Sosthène-Ildefonse), ancien sergent du 254e régiment d'infanterie, classe 1898, mle 890 au recrutement de Laon.

(Pour prendre rang du 20 septembre 1938.)

Berot (Romain-Joseph), ancien soldat du 53e régiment d'infanterie coloniale, classe 1904, mle 732 au recrutement de Pau.

(Pour prendre rang du 15 janvier 1948.)

Hinault (Toussaint-Marie-Maurice), ancien soldat du 71e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 851 au recrutement de Saint-Brieuc.

(Pour prendre rang du 25 mai 1949.)

Lefevre (Charles-Arthur), ancien soldat du 43e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 4349 au recrutement de Lille.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1949.)

Demarez (Marceau), ancien soldat du 7e régiment du génie, classe 1913, mle 3623 au 1er bureau de recrutement de la Seine.

(Pour prendre rang du 6 janvier 1950.)

Lavier (Jean-Paul), ancien adjudant-chef du 131e régiment d'infanterie, classe 1902, mle 808 au recrutement de Dijon.

(Pour prendra rang du 2 février 1950.)

Coupe (Jean-Baptiste), ancien soldat du 173e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 1075 au recrutement de Saint-Malo.

(Pour prendre rang du 17 juillet 1951.)

Dauvin (Marcel-Jean), ancien soldat du 45e régiment d'infanterie, classe 1945, mle 4292 au recrutement de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1951.)

Rousselin (Louis-Auguste-Alexandre-Marie), ancien soldat du 146e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 465 au recrutement d'Angers.

(Pour prendre rang du 8 décembre 1951.)

Levif (André-Alfred-Auguste), ancien adjudant du 51e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1002 au recrutement de Rouen-Sud.

(Pour prendre rang du 9 février 1952.)

Aubaud (Gustave-Marie), ancien soldat du 47e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 1916 au recrutement de Nantes.

(Pour prendre rang du 23 février 1952.)

Julien (Jules-Gaston), ancien soldat du 258e régiment d'infanterie, classe 1904, mle 1316 au recrutement d'Avignon.

(Pour prendre rang du 23 février 1952.)

Simonin (Emile-Charles), anciens soldat du 91e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 1800 au 1er bureau de recrutement de la Seine.

(Pour prendre rang du 1er mars 1952.)

Moriot (Ensèbe-César-Joseph), ancien soldat du 129e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 706 au recrutement d'Evreux.

(Pour prendre rang du 15 mars 1952.)

Espinasse (Pierre), ancien soldat du 9e régiment d'infanterie, classe 1900, mle 1099 au recrutement d'Agen.
Ferlin (Alexis-Joseph), ancien caporal du 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1909, mle 378 au recrutement de Bourgoin.
Giansili (Antoine), ancien caporal du 252e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 849 au recrutement de Toulon.
Paris (Robert-Raoul-Armand), ancien soldat du 48e bataillon de chasseurs à pied, classe 1916, mle 3092 au recrutement de Rouen.
Ribier (Jacques-Frédéric), ancien caporal du 305e régiment d'infanterie, classe 1899, mle 2375 au recrutement de Montluçon.
Rousset (Joseph-Jean-Baptiste-Honoré), ancien soldat du 6e bataillon de chasseurs à pied, classe 1910, mle 2138 au recrutement de Nice.
Voisin (Clément-Marie), ancien soldat du 151e régiment d'infanterie, classe 1902, mle 2317 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 22 mars 1952.)

Loize (Fernand), ancien caporal du 152e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 1079 au 3e bureau de recrutement de la Seine.
Paris (René-Achille), ancien soldat du 158e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 3352 au 6e bureau de recrutement de la Seine.
Rambaud (Pierre-Auguste), ancien soldat du 287e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 771 au recrutement de Châtellerault.
Salabert (Antoine), ancien soldat du 20e bataillon de chasseurs à pied, classe 1906, mle 1188 au recrutement d'Aurillac.
Sardant (Emile), ancien caporal du 126e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 399 au recrutement de Bergerac.
Simard (Georges), ancien soldat du 156e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 1357 au recrutement de Troyes.
Simon (Paul-Marie-Léon), ancien soldat de la 5e division de cavalerie (29e groupe cycliste), classe 1913, mle 1643 au recrutement de Compiègne.

(Pour prendre rang du 5 avril 1952.)

Bonnafoux (Albert-Edouard), ancien brigadier du 83e régiment d'artillerie lourde, classe 1910, mle 797 au recrutement de Digne.
Bourda-Couhet (Jean-Eloi), ancien soldat du 34e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 1955 au recrutement de Pau.
Fonteneau (François-Jean-Firmin), ancien soldat du 76e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1382 au recrutement de Cholet.
Liaud (Emile-Léon), ancien soldat du 5e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 629 au recrutement de Grenoble.
Schm (Eugène-Emile-Alfred), ancien soldat du 2e bataillon de chasseurs alpins, classe 1904, mle 1522 au recrutement de Nancy.
Thiolas (Antoine), ancien soldat du 366e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 321 au recrutement de Clermont-Ferrand.

(Pour prendre rang du 12 avril 1952.)

Cortier (Jean-Claude), ancien soldat du 407e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 298 au recrutement de Mâcon.
Dupeux (Louis-René), ancien sergent du 140e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 2923 au recrutement de Bordeaux.
Gay (Emile-Alexis-Gabriel), ancien soldat du 31e régiment d'infanterie, classe 1918, mle 465 au recrutement de Digne.
Grégoire (Joseph-Victor-Auguste), ancien sergent du 103e régiment d'infanterie, classe 1906, mle 619 au recrutement de Cholet.
Lemée (Pierre-Marie-Auguste), ancien adjudant du 71e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 877 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 21 avril 1952.)

Gressien (Alphonse), ancien soldat du 9e régiment de tirailleurs, classe 1914, mle 1230 au recrutement d'Alger.
Le Luel (Eugène-Pierre-Marie), ancien sergent du 64e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 262 au recrutement de Vannes.
Renault (Auguste-Georges-Ernest), ancien soldat du 71 régiment d'infanterie, classe 1898, mle 994 au recrutement de Châtellerault.

(Pour prendre rang du 28 avril 1952.)

Bodin (Fernand-Maurice-Henri), ancien soldat du 325e régiment d'infanterie, classe 1906, mle 1445 au recrutement de Niort.
Martin (Cyprien), ancien soldat du 5e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 2439 au recrutement de la Seine, 6e bureau.

(Pour prendre rang du 5 mai 1952.)

Ravier (Alfred-Constant), ancien soldat du 30e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 263 au recrutement d'Avignon.

(Pour prendre rang du 8 mai 1952.)

Le Garrec (Sébastien), ancien soldat du 118e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 105 au recrutement de Quimper.

(Pour prendre rang du 3 juin 1952.)

Haquin (Lucien), ancien soldat du 161e régiment d'infanterie, classe 1918, mle 379 au recrutement de Bar-le-Duc.
Nicolas (Pierre), ancien soldat du 412e régiment d'infanterie, classe 1906, mle 694 au recrutement de Limoges.
Philippon (Maurice-Auguste), ancien soldat du 73e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 973 au recrutement de Magnac-Laval.

(Pour prendre rang du 9 juin 1952.)

Playout (Zéphir), ancien caporal du 73e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 4203 au recrutement de Béthune.
Rocher (Raoul-Auguste), ancien sergent du 7e régiment d'infanterie, classe 1904, mle 1524 au recrutement de Périgueux.

(Pour prendre rang du 16 juin 1952.)

Le Lirzin (Auguste), ancien soldat du 106e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 928 au recrutement de Guingamp.
Leloup (Joseph-Auguste), ancien caporal du 331e régiment d'infanterie, classe 1900, mle 1455 au recrutement de Blois.
Michot (Claude), ancien soldat du 240e régiment d'infanterie, classe 1898, mle 1256 au recrutement de Nevers.

(Pour prendre rang du 30 juin 1952.)

Despeyroux (Pierre), ancien soldat au 15e régiment d'infanterie, classe 1902, mle 1279 au recrutement de Marmande.
Lavarde (Louis-Agathe), ancien soldat du 417e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1123 au recrutement de Béthune.
Lemire (Pierre-Dominique), ancien soldat du 3e régiment du génie, classe 1908, mle 1858 au recrutement de Béthune.
Marais (Eugène-Charles), ancien caporal du 69e bataillon de chasseurs à pied, classe 1901, mle 1148 au 2e bureau de recrutement de la Seine.

(Pour prendre rang du 7 juillet 1952.)

Barbottin (Georges-Augustin), ancien caporal du 358e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 698 au recrutement de Châtellerault.
Lavaud (Auguste-Abel-Charles), ancien soldat du 69e régiment d'infanterie, classe 1917, mle 807 au recrutement de la Roche-sur-Yon.
Verdant (Justin-Alphonse), ancien soldat du 14e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 480 au recrutement de Grenoble.
Ytournel (Joannès-Blaise-Annet), ancien caporal du 121e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1399 au recrutement de Riom.

(Pour prendre rang du 15 juillet 1952.)

Lequiniou (Henri-Félix), ancien soldat du 33e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 630 au recrutement de Nevers.

(Pour prendre rang du 21 juillet 1952.)

Bobet (Emile-Albert-Henri), ancien soldat du 45e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 216 au recrutement de Saint-Lô.
Feydel (Marcellin), ancien soldat du 7e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 901 au recrutement de Tulle.

(Pour prendre rang du 30 juillet 1952.)

Delamarche (Jules-Pierre-Marie), ancien caporal du 336e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 1145 au recrutement de Vitré.
Dubus (Raymond-Florentin-Constant), ancien caporal du 28e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 331 au recrutement de Rouen-Sud.
Hayotte (Henri-Joseph), ancien caporal du 311e régiment d'infanterie, classe 1894, mle 2129 au recrutement de Nice.

(Pour prendre rang du 4 août 1952.)

Millon (Jean), ancien soldat du 97e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 1114 au recrutement de Chambéry.

(Pour prendre rang du 18 août 1952.)

Aubineau (René), ancien soldat du 74e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 380 au recrutement de Blois.

Cerbelle (Léon-Emile), ancien soldat du 177e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 1510 au recrutement du Mans.

Froissard (Emile-Ferdinand), ancien soldat du 85e régiment d'artillerie lourde, classe 1914, mle 193 au recrutement du Mans.

Malterre (Paul-Georges), ancien caporal du 150e régiment d'infanterie, classe 1907, mle 1087 au recrutement de Beauvais.

Mouillard (Jean-Louis-Marie), ancien soldat du 41e régiment d'infanterie territoriale, classe 1904, mle 1661 au recrutement de Vannes.

Painvin (Guillaume-Jean-Marie), ancien soldat du 4e régiment d'infanterie coloniale, classe 1903, mle 3019 au recrutement de Lorient.

Penicaut (Léonce-Marie-Louis), ancien maréchal des logis du 52e régiment d'artillerie, classe 1905, mle 2219 au recrutement de Limoges.

Peniguet (François), ancien caporal du 78e régiment d'infanterie, classe 1904, mle 1435 au recrutement de Guéret.

Peron (Yves-Marie), ancien soldat du 19e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 2207 au recrutement de Brest.

Pichon (Joseph-Marie), ancien soldat du 34e régiment d'infanterie coloniale, classe 1909, mle 1042 au recrutement de Guingamp.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1952.)

Boisserie (Jean), ancien soldat du 8e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 815 au recrutement de Limoges.

(Pour prendre rang du 3 septembre 1952.)

Colin (Albert), ancien soldat du 355e régiment d'infanterie, classe 1902, mle 1511 au recrutement de Lons-le-Saunier.

Parrochon (Louis-Marcel), ancien soldat du 409e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 1213 au recrutement du Blanc.

(Pour prendre rang du 8 septembre 1952.)

Clos (Jean-Marie-Alexandre), ancien soldat du 23e régiment d'artillerie, classe 1912, mle 437 au recrutement de Tarbes.

Millot (Louis-Henri), ancien caporal de la compagnie de douaniers, classe 1903, mle 1409 au recrutement de Vesoul.

(Pour prendre rang du 15 septembre 1952.)

Bonfils (Ulysse-Paul), ancien sergent du 42e régiment d'infanterie, classe 1911, mle 193 au recrutement de Besançon.

Defrance (Maximilien), ancien soldat du 127e régiment d'infanterie, classe 1915, mle 3202 au recrutement de Béthune.

Jacques (Benjamin), ancien soldat du 4e régiment d'infanterie, classe 1906, mle 1153 au recrutement de Poitiers.

(Pour prendre rang du 22 septembre 1952.)

Lavergne (Louis), ancien caporal du 86e régiment d'infanterie, classe 1913, mle 1107 au recrutement d'Aurillac.

Ollier (Henri-Marie-Jean), ancien soldat du 8e régiment du génie, classe 1916, mle 1264 au recrutement de Clermont-Ferrand.

(Pour prendre rang du 2 octobre 1952.)

Arquillière (Claudius-Antoine), ancien soldat du 27e régiment d'artillerie, classe 1913, mle 1457 au recrutement de Montbrison.

Maulet (Hippolyte-Emile-François), ancien caporal du 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1902, mle 285 au recrutement d'Annecy.

Saunier (François), ancien soldat du 27e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 1297 au recrutement d'Autun.

(Pour prendre rang du 13 octobre 1952.)

Ladet (Elie-Désiré-Albert), ancien soldat du 215e régiment d'infanterie, classe 1909, mle 1070 au recrutement d'Albi.

Nogues (Eugène), ancien soldat du 32e régiment d'infanterie, classe 1900, mle 862 au recrutement de Châtellerault.

(Pour prendre rang du 18 octobre 1952.)

Nabonne (Martin-Pierre), ancien soldat du 6e bataillon de chasseurs à pied, classe 1914, mle 1699 au recrutement de Perpignan.

(Pour prendre rang du 27 octobre 1952.)

Landais (Auguste-Camille-Léon), ancien soldat du 13e régiment de hussards, classe 1915, mle 208 au recrutement du Mans.

Massiot (Eugène-Marius-François), ancien soldat de la 10e section d'infirmiers militaires, classe 1903, mle 1170 au recrutement de Rennes.

(Pour prendre rang du 10 novembre 1952.)

Lapeyre (Etienne-Julien), ancien soldat du 261e régiment d'infanterie, classe 1910, mle 83 au recrutement de Béziers.

(Pour prendre rang du 17 novembre 1952.)

Cailliot (Pierre-Charles), ancien soldat du 59e régiment d'artillerie, classe 1913, mle 3372 au recrutement de la Seine (2e bureau).

Royer (Jules-Adrien), ancien soldat du 106e bataillon de chasseurs à pied, classe 1911, mle 604 au recrutement de Mamers.

(Pour prendre rang du 24 novembre 1952.)

Beauregard (Octave-Constant), ancien soldat du 156e régiment d'infanterie, classe 1912, mle 393 au recrutement de Melun-Sud.

Chassin (Baptiste-Léon), ancien soldat du 287e régiment d'infanterie, classe 1899, mle 915 au recrutement du Blanc.

Decouard (Jules-Léon-Antoine), ancien sergent du 90e régiment d'infanterie, classe 1905, mle 935 au recrutement de Tours.

Michau (Marcel), ancien soldat du 131e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 303 au recrutement de Blois.

Roger (Lucien-Joseph), ancien soldat du 57e régiment d'artillerie, classe 1911, mle 519 au recrutement de Nancy.

Sarrailh (Pierre-Jules-Léon), ancien soldat du 297e régiment d'infanterie, classe 1918, mle 1523 au recrutement de Pau.

Sauret (François), ancien caporal du 105e régiment d'infanterie, classe 1900, mle 1437 au recrutement de Riom.

Thiebault (Edmond-Victor-Adolphe), ancien soldat du 53e bataillon de chasseurs alpins, classe 1906, mle 624 au recrutement de Troyes.

(Pour prendre rang du 1er décembre 1952.)

Viennot (Auguste-Henri), ancien soldat du 170e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 420 au recrutement de Vesoul.

(Pour prendre rang du 15 décembre 1952.)

Bertrand (Marius-Louis), ancien soldat du 350e régiment d'infanterie, classe 1918, mle 2281 au recrutement d'Annecy.

(Pour prendre rang du 3 février 1953.)

Marmonnier (Emile-Théodore-Etienne), ancien soldat du 21e régiment du génie, classe 1901, mle 4502 au recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 25 février 1953.)

Trubert (Jacques-Lucien), ancien soldat du 46e régiment d'infanterie, classe 1914, mle 484 au recrutement de Mézières.

(Pour prendre rang du 20 mars 1953.)

Hamard (Lucien), ancien caporal du 270e régiment d'infanterie, classe 1908, mle 862 au recrutement de Rennes.

Par décret en date du 17 septembre 1953 rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de l'article 1er de la loi du 2 janvier 1932, relatif à la nomination et à la promotion dans la Légion d'honneur, des mutilés de guerre 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953, portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1939-1945 dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement) :

Loi du 2 janvier 1932 (art. 1er).

GUERRE 1939-1945

Au grade d'officier.

(Pour prendre rang du 31 novembre 1950.)

Sahraoui Ahmed, lieutenant du 1er régiment de tirailleurs algériens et de l'état-major de la division d'Alger, classe 1934.

(Pour prendre rang du 18 février 1952.)

Parak (Anton-Michel), ancien soldat du 1er régiment étranger d'infanterie, classe 1939, E. V. 1932, mle 116 au recrutement de Melun.

(Pour prendre rang du 29 février 1952.)

Rost (François-Xavier), ancien lieutenant du 1er bataillon de choc, classe 1933.

(Pour prendre rang du 3 mai 1952.)

Rouleau (Jacques-Alain-Guy), ancien lieutenant du bataillon d'infanterie de marche du Pacifique, classe 1942, E. V. 1940.

(Pour prendre rang du 10 janvier 1953.)

Chaussecourte (Jacques-Emile), ancien sous-lieutenant du 69e régiment d'artillerie d'Afrique, actuellement lieutenant de réserve d'artillerie, classe 1938.

(Pour prendre rang du 2 février 1953.)

Brusset (Gabriel-Félix-Michel), ancien capitaine du 6e régiment de tirailleurs marocains, actuellement chef de bataillon, état-major armée, bureau armement et études, classe 1934 au recrutement de Dijon.

Euvrard (Vincent-Robert), ancien lieutenant du 81e régiment d'infanterie, classe 1936 au recrutement de Montpellier.

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 4 décembre 1946.)

Lombardo (Dominique), ancien soldat du régiment d'infanterie coloniale du Maroc, classe 1936, mle 415 au recrutement de Nice.

(Pour prendre rang du 12 avril 1948.)

Brune (Pierre-François), ancien soldat du 21e régiment d'artillerie, classe 1922, mle 1107 au recrutement de Pau.

(Pour prendre rang du 18 août 1948.)

Lopez (Joseph), ancien sergent du 2e régiment de tirailleurs algériens, classe 1939, mle 1764 au recrutement d'Oran.

(Pour prendre rang du 6 mars 1951.)

Barbe (Robert), ancien soldat du 3e régiment du génie, classe 1939.

(Pour prendre rang du 17 avril 1951.)

Moret (Max-Auguste-Anatole), ancien adjudant-chef du 8e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1929, mle 2402 au recrutement de Laon.

(Pour prendre rang du 26 mai 1951.)

Mariani (Georges-Vincent), ancien soldat du 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1944, E. V. 1942, mle 8773 au recrutement d'Avignon.

(Pour prendre rang du 14 novembre 1951.)

Simonetti (Benjamin-Antoine), ancien caporal des forces françaises de l'intérieur, classe 1943.

(Pour prendre rang du 30 novembre 1951.)

Muller (Roland-Raymond), ancien sergent du 41e bataillon de transmission, classe 1934, mle 1455 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 4 décembre 1951.)

Psomiadis (Jean), ancien sergent du 26e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1934, mle 3423 au recrutement de la Seine (1er bureau).

(Pour prendre rang du 8 décembre 1951.)

Kaddour ben Fakker, ancien soldat du 8e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle B. 3393 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 2 février 1952.)

Guichane (Georges-Laurent-Valentin), ancien adjudant-chef des forces françaises de l'intérieur, classe 1921, mle 3562 au recrutement de Bordeaux.

(Pour prendre rang du 3 mars 1952.)

Feraud (Aimé-Louis-Jean-Baptiste), ancien soldat du 289e régiment d'artillerie lourde, classe 1928, mle 997 au recrutement de Digne.

Pinson (Georges-Paul-Raymond), ancien sergent-chef du 151e régiment du génie, classe 1940, mle 997 au recrutement de Lons-le-Saunier.

(Pour prendre rang du 18 mars 1952.)

Lochmann (Joseph-Georges-Eugène), ancien soldat du régiment de marche de la légion étrangère, 1re armée, classe 1939, mle 2023 au recrutement de Nancy.

(Pour prendre rang du 20 mars 1952.)

Dalscheid (René), ancien soldat du 22e régiment de marche de volontaires étrangers, classe 1940.

(Pour prendre rang du 26 mars 1952.)

Rabut (Victor-Joseph), ancien soldat du 38e régiment d'infanterie, classe 1938, mle 1636 au recrutement de Saint-Etienne.

(Pour prendre rang du 8 avril 1952.)

Diouf Alassane, ancien soldat du 9e régiment d'infanterie coloniale, classe 1923, mle 954 au recrutement de l'Afrique occidentale française.

(Pour prendre rang du 22 avril 1952.)

Hamadi ou Hamidi Mohamed ou Mohammed, ancien soldat du 7e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1942, mle 6759 au recrutement d'Alger.

(Pour prendre rang du 29 avril 1952.)

Lavios (Auguste-Armand), ancien sergent de la compagnie du génie n° 35, classe 1939.

(Pour prendre rang du 2 mai 1952.)

Perreault (Marcel-Ernest), ancien soldat du 605e régiment de pionniers, classe 1924, mle 660 au recrutement de Tours.

(Pour prendre rang du 3 mai 1952.)

Lefebvre (Emile-Alexandre-Julien), ancien soldat du 100e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 5312 au recrutement de Lille.

(Pour prendre rang du 13 juin 1952.)

Abdelkader ben Tahar, ancien soldat du 7e régiment de tirailleurs marocains, classe 1939, mle 5470 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 17 juin 1952.)

Robin (Marcel-Jean-Valentin), ancien soldat du 11e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1942, recrutement de Montluçon.

(Pour prendre rang du 18 juin 1952.)

Fuguet (Jacques-Barthélémy), ancien soldat du 7e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 1333 R. M. au recrutement d'Alger.

(Pour prendre rang du 10 juillet 1952.)

Mohammed ben Hammadi, ancien soldat du 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1940, mle 1423 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 2 septembre 1952.)

El Alem El Hadj, ancien maréchal des logis de la compagnie administrative régionale n° 101, classe 1934, mle 745 au recrutement d'Alger.

(Pour prendre rang du 18 septembre 1952.)

Sacotte (Jean-Marie-Eugène), ancien sergent du 306e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 2503, recrutement de Châlons-sur-Marne.

(Pour prendre rang du 31 octobre 1952.)

Lautrey (Raymond-Fernand), ancien soldat du 21e régiment d'infanterie, classe 1932, mle 920 au recrutement de Dijon.

(Pour prendre rang du 14 novembre 1952.)

Brahim ben Raho, ancien caporal du 3e régiment de tirailleurs marocains, classe 1933, mle 2779 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 24 novembre 1952.)

Thivolet (Louis-Marcel), ancien maréchal des logis du 258e régiment d'artillerie et du 1er régiment d'artillerie coloniale du Maroc, classe 1932, mle 2143 au recrutement de Valence.

(Pour prendre rang du 11 décembre 1952.)

Kersaho (Maurice-Emile-Joseph), ancien soldat du 118e régiment d'infanterie et des forces françaises de l'intérieur, classe 1942, mle 4609 au recrutement de Reims.

(Pour prendre rang du 7 janvier 1953.)

Badet (Constant-Louis-Denis), ancien brigadier-chef du 161e régiment d'artillerie, classe 1934, mle 1720 au recrutement de Valence.

(Pour prendre rang du 16 janvier 1953.)

Cassar (Charles-Pascal), ancien maréchal des logis du 65e régiment d'artillerie, classe 1942, mle 407 au recrutement d'Alger.

(Pour prendre rang du 16 janvier 1953.)

Gaudin (Joseph-Marie), ancien soldat du 27e bataillon de chasseurs alpins, classe 1934, mle 2088 au recrutement d'Annecy.

(Pour prendre rang du 20 janvier 1953.)

Pradal (Guy-Pierre-Noël), ancien soldat du 67e régiment d'artillerie d'Afrique, classe 1941, mle 7060 au recrutement de la Seine.

(Pour prendre rang du 22 janvier 1953.)

Cochennec (Jean-Louis), ancien soldat du 211e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 44 au recrutement de Brest.

(Pour prendre rang du 26 janvier 1953.)

Herpoel (Marcel-Emile), ancien sergent du 4e régiment de tirailleurs sénégalais, classe 1934, mle 1293 au recrutement de Valenciennes.

(Pour prendre rang du 29 janvier 1953.)

Bellier (Raymond-Emile), ancien caporal du 401e régiment d'infanterie, classe 1931, mle 1151 au recrutement de Laval.

(Pour prendre rang du 30 janvier 1953.)

Pannoux (Pierre-Aimé), ancien soldat du 35e régiment d'infanterie, classe 1924.

(Pour prendre rang du 2 février 1953.)

Seseux (Alphonse-Lucien), ancien caporal du 413e régiment de pionniers, classe 1924, mle 1729 au recrutement de Tours.

(Pour prendre rang du 3 février 1953.)

Louche (Gérard-Antoine), ancien soldat du 81e régiment d'infanterie, classe 1935, mle 1915 au recrutement de Montpellier.

(Pour prendre rang du 19 février 1953.)

Verroye (Raymond-Arthur), ancien soldat du 6e régiment du génie, classe 1931, mle 731 au recrutement de Dunkerque.

(Pour prendre rang du 20 février 1953.)

Sarrat (Jean-Ernest-Léon-Joseph), ancien caporal du 18e escadron du train, classe 1930, mle 318 au recrutement de Tarbes.

(Pour prendre rang du 23 mars 1953.)

Lonchampt (Louis-Marie-Léon-Eusèbe), ancien soldat du 7e escadron du train, classe 1926, mle 527 au recrutement de Besançon.

(Pour prendre rang du 24 mars 1953.)

Quintard (Charles-Edmond), ancien soldat du 209e régiment d'artillerie, classe, 1926, mle 763 au recrutement de Niort.

(Pour prendre rang du 1er avril 1953.)

Chebeaux (André), ancien caporal du 625e régiment de pionniers, classe 1929, mle 621 au recrutement de Beauvais.

(Pour prendre rang du 9 avril 1953.)

Fersing (Jean-Alphonse), ancien sergent des forces françaises de l'intérieur, classe 1942, mle 1912 au recrutement de Metz.

Haegeli (Auguste), ancien soldat du 8e régiment de dragons, classe 1938, mle 339 au recrutement de Sélestat.

Herault (Gustave-André), ancien soldat du 125e régiment d'infanterie, classe 1930, mle 592 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

Jault (Jean), ancien soldat des forces françaises de l'intérieur, classe 1926, mle 1016 au recrutement de Cherbourg.

Leconte (Jean-François), ancien brigadier du 99e régiment d'artillerie, classe 1926, mle 1872 au recrutement de Lille.

Leroy (Pierre-Edmond), ancien soldat des forces françaises de l'intérieur, classe 1928, mle 268 au recrutement de Coulommiers.

Malescot (Paul-Lucien-Alphonse), ancien adjudant des forces françaises de l'intérieur, classe 1938, mle 1368 au recrutement de la Roche-sur-Yon.

Mariel (Jean-Yvan), ancien sergent du 26e régiment d'infanterie, classe 1941, mle 9337 au recrutement de Périgueux.

Moreau (Jean), ancien sergent du 1er détachement des forces françaises libres, classe 1939, mle 701 au recrutement de Périgueux.

Laubestre (Jean-Ernest), ancien soldat des forces françaises de l'intérieur, classe 1918, mle 747 au recrutement d'Agen.

(Pour prendre rang du 11 avril 1953.)

Lheureux (Gaston-Gustave), ancien soldat du 73e régiment d'infanterie, classe 1931, mle 2065 au recrutement de Saint-Omer.

(Pour prendre rang du 22 avril 1953.)

Pouillaude (Charles-François-Joseph), ancien soldat du 151e régiment d'artillerie de forteresse, classe 1932, mle 1177 au recrutement d'Arras.

Par décret, en date du 17 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), en application de l'article 1er de la loi du 2 janvier 1932, relatif à la nomination et à la promotion dans la Légion d'honneur, des mutilés de guerre à 100 p. 100, vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur en date du 14 août 1953 portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, les mutilés de la guerre 1939-1945, dont les noms suivent, titulaires d'une pension d'invalidité de 100 p. 100 à titre définitif, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur (décorations avec traitement) :

Loi du 2 janvier 1932 (art. 1er).

GUERRE 1939-1945

Au grade de chevalier.

(Pour prendre rang du 15 juillet 1947.)

Khadri Mohamed, ancien soldat du 15e régiment de tirailleurs algériens, classe 1937, mle 3195 au recrutement de Constantine.

(Pour prendre rang du 17 décembre 1948.)

Marques (Albert-Auguste), ancien brigadier du 31e escadron antichar, classe 1939, mle 1635 au recrutement de Montpellier.

(Pour prendre rang du 13 mars 1949.)

Douspis (Pierre), ancien soldat du 203e régiment d'infanterie alpine, classe 1930, mle 3829 au recrutement de Saint-Etienne.

(Pour prendre rang du 26 juillet 1950.)

Charles (René-Henri), ancien adjudant-chef du 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1930, mle 3124 au recrutement de Rouen.

(Pour prendre rang du 4 décembre 1950.)

Nicolas (Guy-Louis), ancien soldat du 2e régiment d'infanterie coloniale et 1re division française libre, classe 1940.

(Pour prendre rang du 7 février 1951.)

Aïd Mohamed, ancien caporal du 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1935, mle L. M. 155 au recrutement d'Alger.

(Pour prendre rang du 16 février 1951.)

Dussaucy (Jacques-Marcel), ancien soldat du 2e commando d'accompagnement, classe 1942, mle 42030 au recrutement de la 1re région.

(Pour prendre rang du 2 avril 1951.)

Terrier (Fernand-Jules), ancien soldat du 21e régiment d'infanterie coloniale, classe 1941, mle 11006 au recrutement de Lons-le-Saunier.

(Pour prendre rang du 8 août 1951.)

Ahmed ben Bouazza, ancien soldat du 5e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle B. 4829 au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 12 décembre 1951.)

Bolmont (Narcisse-Gabriel), ancien soldat des forces françaises de l'intérieur, classe 1943.

(Pour prendre rang du 19 mars 1952.)

Papalia (Hubert-Giro), ancien soldat du 3e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 411 au recrutement de Constantine.

(Pour prendre rang du 4 avril 1952.)

Doisy (Charles-Henri), ancien soldat du 168e régiment d'infanterie de forteresse, classe 1931, mle 3080 au recrutement de Châlons-sur-Marne.

Félix (Pierre-Alexandre-Emile), ancien soldat du 1er régiment d'infanterie coloniale, classe 1945, mle 10631 au recrutement de Lyon.

(Pour prendre rang du 15 avril 1952.)

Ouhrirou Bachir, ancien soldat du 1er régiment de tirailleurs algériens, classe 1943, mle A. 41 au recrutement de Constantine.

(Pour prendre rang du 29 avril 1952.)

Meda (Marcel), ancien soldat du 118e régiment d'artillerie lourde, classe 1938, mle 546 au recrutement de Foix.

(Pour prendre rang du 3 mai 1952.)

Hubert (Jean-Pierre), ancien soldat du 1er groupe de commandos d'Afrique, classe 1944.

(Pour prendre rang du 22 octobre 1952.)

Devos (Jean-André-Victor), ancien sergent du 22e bataillon Nord-africain, classe 1941.

(Pour prendre rang du 24 octobre 1952.)

Pelen (Louis-Justin-Lucien), ancien soldat du 4e escadron antichars, classe 1938, mle 3152 au recrutement de Marseille.

(Pour prendre rang du 5 novembre 1952.)

Chanu (Roger-Ernest), ancien maréchal des logis du 2e groupe de reconnaissance de corps d'armée, classe 1935, mle 990 au recrutement d'Evreux.

(Pour prendre rang du 12 décembre 1952.)

Boulanger (Henri-Paul-Emile), ancien caporal-chef du régiment des sapeurs-pompiers de Paris, affecté aux forces françaises de l'intérieur, classe 1943 au recrutement de la Seine.

(Pour prendre rang du 22 décembre 1952.)

Habib ben Younès ben Salem, ancien soldat du 1e régiment de tirailleurs tunisiens, classe 1939, mle 1862 au recrutement de l'administration centrale de l'armée tunisienne.

(Pour prendre rang du 6 janvier 1953.)

Matta (Joseph), ancien maréchal des logis du 3e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1936, mle 1053 au recrutement de Constantine

(Pour prendre rang du 28 janvier 1953.)

Fauchet (Lucien-Adrien), ancien soldat du 71e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 478 au recrutement d'Alençon.

(Pour prendre rang du 3 février 1953.)

Boukra Mahmoud, ancien soldat du 7e régiment de tirailleurs algériens, classe 1942, mle 1172 au recrutement de Constantine.

(Pour prendre rang du 4 février 1953.)

Surel (François-Ernest-Marie), ancien sergent du 1er régiment d'infanterie coloniale, classe 1939, mle 3378 au recrutement de Lorient.

Vigué (Pierre-Louis), ancien brigadier du 49e régiment d'infanterie, classe 1939, mle 222 au recrutement de Carcassonne.

(Pour prendre rang du 7 février 1953.)

Balu (Lucien-Marcel), ancien soldat du 6e régiment d'infanterie coloniale, classe 1946, mle 1152 au recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 11 février 1953.)

Leclerc (Aimé-Laurent), ancien brigadier du 6e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1943, mle 7574 au recrutement de Nancy.

(Pour prendre rang du 6 mars 1953.)

Slaudeau (Jean-Joseph-Louis), ancien soldat du 8e régiment de chasseurs d'Afrique, classe 1941.

(Pour prendre rang du 20 mars 1953.)

Palombi (Christian-Marie-Raymond), ancien soldat du 3e groupe de bataillons de choc, classe 1944.

(Pour prendre rang du 21 mars 1953.)

Colas (André), ancien soldat du 13e régiment d'infanterie, classe 1934, mle 352 au recrutement de Nevers.

(Pour prendre rang du 24 mars 1953.)

Breniaux (Gaston-Louis), ancien soldat du 10e régiment du génie, classe 1925, mle 4136 au recrutement de Lons-le-Saunier.

(Pour prendre rang du 31 mars 1953.)

Langlois (Marcel-Arthur), ancien sergent-chef, 11e régiment du génie, classe 1934, mle 415 au recrutement de Péronne.

Slonim (Joseph), ancien soldat du 260e régiment d'infanterie, classe 1927, mle 6735 au recrutement de Versailles.

(Pour prendre rang du 9 avril 1953.)

Arnoux (Maurice-Noël-Joseph), ancien soldat des forces françaises de l'intérieur, classe 1940, mle 115 au recrutement de Gap.

Colonna (Jean), ancien sergent du 22e régiment de tirailleurs algériens, classe 1940, mle 2381 au recrutement d'Ajaccio.

Couillard (Georges-Raymond), ancien caporal-chef des forces françaises de l'intérieur, classe 1926, mle 761 au recrutement de Privas.

Prieto (Joseph), ancien soldat du 3e régiment de dragons portés, classe 1933, mle 2622 au recrutement de la Seine (1er bureau).

Perucca (Marc-Marie), ancien caporal du 6e régiment de tirailleurs marocains, classe 1941, mle 961 au recrutement d'Alger.

Demosthenis (Noël), ancien soldat des forces françaises de l'intérieur, classe 1942, mle 23215 au recrutement de Lyon.

Guingand (Antoine), ancien sergent des forces françaises de l'intérieur, classe 1942, mle 23977 au recrutement de Lyon.

(Pour prendre rang du 10 avril 1953.)

Boucoiran (Adrien-Georges), ancien maréchal des logis du 22e régiment d'artillerie, classe 1923, mle 1250 au recrutement de Lyon.

(Pour prendre rang du 11 avril 1953.)

Houdayer (Georges-Henri-Joseph), ancien soldat du 8e régiment d'infanterie, classe 1936, mle 1015 au recrutement de Laval.

Le Bihan (Allain-Joseph-Marie), ancien soldat du 41e régiment d'infanterie, classe 1933, mle 1013 au recrutement de Brest.

Le Bourgeois (René-Henri-Maurice), ancien soldat du 51e régiment d'infanterie, classe 1936 au recrutement d'Oran.

Leper (Etienne-Emile-Omer), ancien maréchal des logis du 5e régiment de chars d'assaut (2e escadron), classe 1940, mle 1235 au recrutement de Rouen.

Martinat (Emilien-Camille), ancien soldat du 90e régiment d'infanterie, classe 1931, mle 1964 au recrutement de Châteauroux.

(Pour prendre rang du 13 avril 1953.)

Lejard (Gabriel-François-Marie), ancien aspirant du 67e régiment d'infanterie, classe 1940, mle 2901 au recrutement de Toulon.

(Pour prendre rang du 16 avril 1953.)

Abdesselem ben M'Hamed, ancien soldat du 7e régiment de tirailleurs marocains, classe 1943, mle 4479 A. au recrutement du Maroc.

(Pour prendre rang du 22 avril 1953.)

Boubault (Louis-Bernard-Alexandre), ancien soldat du 331e régiment d'infanterie, classe 1929, mle 1231 au recrutement d'Orléans.

Eckert (Alphonse), ancien soldat du 8e régiment de zouaves, classe 1936, mle 1300 au recrutement de Strasbourg.

(Pour prendre rang du 20 mai 1953.)

Pratique (André-Charles-Edouard), ancien soldat de la 9e division d'infanterie coloniale, classe 1941, mle 8307 au recrutement de la Seine.

Décret du 17 septembre 1953 portant concession de la médaille militaire.

Par décret du Président de la République, en date du 17 septembre 1953, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de la défense nationale et des forces armées et du secrétaire d'Etat aux forces armées (guerre), sont décorés de la médaille militaire, les militaires dont les noms suivent:

INDOCHINE

Ahmed ben Small ben Hmed Kaddour, 1re classe, mle B. 2227/43, 6e régiment de tirailleurs marocains (T. M.). Cette concession annule la citation à l'ordre n° 57 du 2 février 1948.

Chatel (Pierre-Edmond), sergent, groupement de commandos mixtes aéroportés (T.C.).

Dan Vo Van, 1er canonnier, 10e régiment d'artillerie coloniale, commando Bergerol (T. C.).

Desbrosses (Georges-Louis), sergent-chef, commando n° 16 (T. M.).

Doan Van Dinh, 1re classe, mle 375969, 2e bataillon étranger de parachutistes. Cette concession annule et remplace la citation à l'ordre n° 2038 du 11 juin 1953.

Dubarry (Serge), 2e classe, 1/21e R. M. T. S. (T. C.). Cette concession annule la citation à l'ordre n° 1046 du 29 juin 1952.

Fabre (Jean-Henri), caporal-chef, 6e bataillon de marche d'Extrême-Orient (T. C.).

Firmis (Yves-Raymond), maréchal des logis major, 1er régiment de chasseurs parachutistes (T. M.). Cette concession annule la citation à l'ordre n° 352 du 12 avril 1953.

Fraulini (Enéa), sergent, mle 7077, 2e bataillon du 3e régiment étranger d'infanterie (T. M.).

Hoel (René), mle 47468, 2e classe, 1er régiment étranger de cavalerie, 1er escadron (T. M.). Cette concession annule la citation n° 118 du 22 février 1950.

Lam Tot, caporal, bataillon de marche du 43e régiment d'infanterie coloniale (T. C.).

Laurent (Jacques), 1re classe, régiment d'infanterie coloniale du Maroc, 1er groupe d'escadron de reconnaissance (T. C.).

Lhuillier (Jacques), caporal-chef, 5e bataillon de parachutistes coloniaux (T. C.).

Martelli (Paul-Félix), sergent, 5e bataillon de parachutistes coloniaux (T. C.).

(Pour prendre rang à la date du 2 septembre 1953.)

Martinez (Joachim), sergent, 3e régiment étranger d'infanterie (T. M.).

(Pour prendre rang à la date du présent décret.)

Mohamed ben Miloudi, 2e classe, au recrutement, mle A. 7517/44, 5e régiment de spahis marocains (T. M.). Cette concession annule la citation n° 455 du 2 mai 1953.

Nguyen Van Hung, sergent-chef, 3e bataillon de parachutistes coloniaux (T. C.).

Paquet (Roger-François), 2e classe, compagnie de passage de la légion étrangère (T. M.).

Phelippeau (André-Pierre-Augustef, sergent, bataillon de marche indochinois. Cette concession annule et remplace la citation à l'ordre n° 686 du 1er juillet 1952.

Picard (Antoine-Frédo), caporal, 5e bataillon de parachutistes coloniaux (T. C.).
Planchot (Robert), sergent-chef, 2e régiment étranger d'infanterie.
Rocton (Robert-Anselme-Gabriel), maître ouvrier, 71e bataillon du génie colonial (T. C.). Cette concession annule la citation à l'ordre n° 31 du 30 janvier 1947.
Roqueplo (Henri), maréchal des logis chef, 1er régiment de chasseurs (T. M.).
Rousselet (Jean), caporal, 1/21e régiment de marche de tirailleurs sénégalais (T. C.). Cette concession annule la citation à l'ordre n° 1046 du 29 juin 1952.
Ta Huu At, sergent-chef, bataillon de marche indochinois (T. C.).

(Régularisations.)

(Pour prendre rang à la date du 11 mai 1953.)

Boun-Ma, adjudant, 1er bataillon Para-Lao.
Gobaille (André-Julien), adjudant-chef, 1er bataillon Para-Lao.

(Pour prendre rang à la date du 19 mai 1953.)

Lassere (Jean-Gérard), sergent, groupement de commandos mixtes aéroportés (T. C.).
Legueux (Jean-Ernest), sergent, groupement de commandos mixtes aéroportés (T. C.).
Marchal (Rémy-Louis), sergent-chef, groupement de commandos mixtes aéroportés (T. M.).
Orsini (Félix-Antoine), sergent, groupement de commandos mixtes aéroportés (T. C.).

(Pour prendre rang à la date du 21 mai 1953.)

Czekalla (Lothar), 1re classe, 1er groupement amphibie du 1er régiment étranger de cavalerie, 2e escadron (T. M.).
Freitag (Wolfgang), 1re classe, 2e régiment étranger d'infanterie, 4e bataillon (T. M.). Cette concession annule la citation à l'ordre n° 51 du 9 février 1953.
Payet (Georges-Emile-Julien), caporal-chef, 72e bataillon du génie, 2e compagnie (T. M.).

(Pour prendre rang à la date du 28 mai 1953.)

Bertilorenzi (Joseph), caporal-chef, 3/2e régiment étranger d'infanterie (T. M.).
Cat-Berro (Fernand-Léon), sergent-chef, 9e tabor marocain, 42e goum (T. M.).

(Pour prendre rang à la date du 11 juillet 1953.)

Hansen (Peter), sergent, 3e régiment étranger d'infanterie (T. M.).
Kartas Dahbi ben Abderrahman, caporal-chef, 2e compagnie de marche de transmission (T. M.).
Teysseire (Joseph-Lucien-Albert), 2e classe, 3e régiment de tirailleurs marocains, 1er bataillon (T. M.).

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

(Pour prendre rang à la date du présent décret.)

Brezinski (Serge-Louis), 2e classe, 1er bataillon du 1er régiment de chasseurs parachutistes. Cette concession ne comporte par l'attribution de la Croix de guerre.

CORÉE

Boillin (Lucien-Eugène), caporal-chef, centre d'organisation et d'instruction du bataillon français de l'O. N. U. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 5 du 2 mars 1953.
Gueret (Louis-Eugène), sergent, centre d'organisation et d'instruction du bataillon français de l'O. N. U. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 6 *bis* du 12 janvier 1951.
Laforest (Robert), 2e canonnier, centre d'organisation et d'instruction du bataillon français de l'O. N. U. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 4 du 2 mars 1953.
Pignaud (Maurice), caporal-chef, centre d'organisation et d'instruction du bataillon français de l'O. N. U. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 6 du 9 mars 1953.
Rigaud (Laurent-César), brigadier-chef, centre d'organisation et d'instruction du bataillon français de l'O. N. U. Cette concession annule la citation à l'ordre n° 3 du 2 mars 1953.

Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décrets portant concession de la médaille militaire.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 février 1949 (décret du 30 décembre 1948) : page 1544, 1re colonne, au lieu de : « Durand (Gérard), mle 26364, caporal, 1re brigade de légion étrangère », lire : « Cattenoz (Gérard), *alias* Durand (Gérard), mle 26364, caporal, 1re brigade de légion étrangère ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 février 1951 (décret du 16 février 1951) : page 1740, 2e colonne, au lieu de : « Schurth (Joseph), sergent, mle 33967, 3e régiment étranger d'infanterie », lire : « Mulyk (Jozef), *alias* Schurth (Joseph), sergent, mle 33967, 3e régiment étranger d'infanterie ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 août 1953 (décret du 30 juillet 1953) : page 6829, 1re colonne, au lieu de : « Solarczik (Snassjm), légionnaire de 2e classe (T. M.), mle 75666, 4e régiment étranger d'infanterie », lire : « Solarczik (snassjm), légionnaire de 2e classe (T. M.), mle 75666, 2e régiment étranger d'infanterie, 4e bataillon » ; 2e colonne, au lieu de : « Perron (Marcel-Pierre-Marie), sergent (T. M.), 5e tabor marocain », lire : « Ferron (Marcel-Pierre-Marie), sergent (T. M.), 5e tabor marocain ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 28 août 1953 (décret du 26 août 1953) :

Page 7620, 3e colonne, au lieu de : « Abdelalim Abdlaziz, sergent, mle 7122 », lire : « Abdelalim Abdlaziz, dit Surcouf, sergent, mle 7122 » ; 4e colonne, au lieu de : « Guegam (Jean), sergent-chef », lire : « Guegan (Jean), sergent-chef ».

Page 7621, 1re colonne, au lieu de : « Badia (Joseph), sergent-chef », lire : « Badia (Joseph), sergent-chef, mle 18883 » ; 3e colonne, au lieu de : « Ha Man Phong, soldat de 1re classe, mle 41133 » ; lire : « Hy Man Phong, soldat de 1re classe, mle 41133 » ; 4e colonne, au lieu de : « Sin Ly-Kay, sergent-chef, mle 12268 », lire : « Sin Ly-Kog, sergent-chef, mle 12268 ».

Page 7622, 1re colonne, au lieu de : « Kinh Nguyen Ven, 1re canonnier, mle 6810 », lire : « Xinh Nguyen Van, 1er canonnier, mle 6810 ».

Décret du 25 septembre 1953 portant délégation de signature.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées,

Vu le décret du 28 juin 1953 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu le décret n° 53-665 du 27 juillet 1953 fixant les attributions du ministre de la défense nationale et des forces armées ;
Vu le décret n° 48-861 du 24 mai 1948 portant création du comité d'action scientifique de défense nationale,

Décrète :

Art 1er. — Délégation permanente est donnée à M. le général de corps d'armée Bergeron, président du comité d'action scientifique de défense nationale, pour signer au nom du ministre de la défense nationale et des forces armées, à l'exception des décrets et arrêtés, toutes pièces, actes et décisions relevant des attributions du comité d'action scientifique de défense nationale.

Art. 2. — Le ministre de la défense nationale et des forces armées est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 septembre 1953.

JOSEPH LANIEL.

Par le président du conseil des ministres :
Le ministre de la défense nationale et des forces armées,
R. PLEVEN.

Décret portant promotion dans la réserve de l'armée de mer.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 septembre 1953 :

Page 8178, Au grade de capitaine de corvette de réserve, au lieu de : « M. Cord'Homme (Jacques-Henri-Joseph), du port de Cherbourg », lire : « M. Cord'homme (Jacques-Henri-Joseph), du port de Cherbourg ».

Page 8179, Au grade d'ingénieur mécanicien de 1re classe de réserve, au lieu de : « M. Gonon (Paul-Jean), du port de Toulon », lire : « M. Genon (Paul-Jean), du port de Toulon » ; Au grade d'officier de 1re classe des équipages de la flotte de réserve, au lieu de : « M. Develat (Albert-Gaston), du port de Rochefort », lire : « M. Devalat (Albert-Gaston), du port de Rochefort ».

Remise de débet.

Par arrêté du 2 septembre 1953, sous réserve du versement des sommes de 200.000 F et 4.000 D. M., il est fait remise gracieuse à l'adjudant-chef Boisseau (René) des sommes de 452.421 F et 10.622 D. M. 70 pf. indûment perçues au titre des allocations à caractère familial, pour la période allant du 1er août 1943 au 30 octobre 1949.

Modification de l'arrêté du 23 décembre 1947 portant organisation territoriale militaire du Maroc.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu l'arrêté du 23 décembre 1947 portant organisation territoriale militaire du Maroc, modifié par l'arrêté du 5 octobre 4949;

Sur la proposition du général commandant supérieur des troupes du Maroc,

Arrête:

Art. 1er. — La partie du tableau annexé à l'arrêté du 23 décembre 1947 relative à la division de Casablanca est remplacée par la suivante:

TERRITOIRES	SIEGE	CIRCONSCRIPTIONS administratives correspondantes.
DIVISION DE CASABLANCA		
Siège: *Casablanca.*		
Territoire Ouezzane.....	Ouezzane.	Territoire Ouezzane.
Subdivision de Rabat.....	Rabat.	Région de Rabat.
Zone de la division correspondant à la région civile de Casablanca (relève directement du général commandant la division).	Casablanca.	Région de Casablanca.

Art. 2. — Le général commandant supérieur des troupes du Maroc est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui entrera en vigueur le 1er octobre 1953.

Fait à Paris, le 12 septembre 1953.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,
PIERRE DE CHEVIGNÉ.

Homologation de grade au titre des forces françaises de l'intérieur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 septembre 1953: page 7847, 2e colonne, 7e région militaire, au lieu de: « Dans le grade de sous-lieutenant (pour prendre rang du 9 juin 1944), Witt (Emile), né le 23 août 1906, recrutement de Besançon, classe 1926, mle 1639 », lire: « Dans le grade de sous-lieutenant (pour prendre rang du 9 juin 1944), Witt (Emile), né le 13 août 1906, recrutement de Besançon, classe 1926, mle 1639 ».

Tableau d'avancement des sous-officiers des troupes coloniales pour l'année 1953.

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 février 1953:

INFANTERIE

Page 1508, Pour le grade d'adjudant-chef, rayer: « 161 Tingaud (François), libéré; 166 Genvo (Etienne-Jean), changé d'arme; 177 Choisel (Julien), libéré; 185 Messmer (Michel), libéré ».

Page 1509, Pour le grade de sergent-major, rayer: « 131 Chauvin (Serge), libéré ».

Page 1512, Pour le grade de sergent-chef, rayer: « 631 Forgues (Yves-Jean), tué au combat ».

ARTILLERIE

Page 1512, Pour le grade d'adjudant-chef, rayer: « 51 Cellier (Jean), changé d'arme; Pour le grade d'adjudant, rayer: « 49 Lefort (Roger), libéré; 51 Segui (Jean), changé d'arme; 53 Philibert (Raymond-Célestin), libéré ».

Page 1513, Pour le grade maréchal des logis chef, rayer: « 167 Kersual (Hilarion), changé d'arme ».

(Le reste sans changement.)

Tableau des désignations coloniales du 25 septembre 1953.

Les personnels ci-dessous désignés pour continuer leurs services outre-mer devront recevoir les vaccinations réglementaires et bénéficier de leur permission de départ avant la date fixée pour leur embarquement.

I. — A l'issue de cette permission, ils rejoindront leur corps et continueront à assurer leur service jusqu'à leur convocation par le commandant du D. I. T. C.

Toutefois, ceux d'entre eux qui font partie d'un détachement constitué rejoindront le lieu de rassemblement fixé à la date indiquée par le département.

D'autre part, les sous-officiers et hommes de troupe en provenance des corps d'Afrique du Nord rejoindront, à l'issue de leur permission, l'une des formations suivantes:

a) Le G. I. T. C. M. s'ils sont désignés pour l'indochine et quelque soit le lieu de leur permission;

b) Le D. I. T. C. de Marseille s'ils sont désignés pour un territoire autre que l'Indochine et s'ils ont bénéficié de leur permission en métropole;

c) Leurs corps d'origine s'ils sont désignés pour un territoire autre que l'Indochine et s'ils ont bénéficié de leur permission en Afrique du Nord.

Le commandant du D. I. T. C. doit, en tout état de cause, être informé de tout incident de nature à retarder l'embarquement du personnel précité.

II. — Leur embarquement sera assuré par les soins:

Du dépôt des isolés des troupes coloniales à Marseille pour les militaires devant servir dans les cadres;

Du service colonial de Bordeaux ou de Marseille, pour ceux devant servir hors cadres.

Les départs pouvant avoir lieu par voie aérienne, aussi bien que par voie maritime, il est recommandé aux intéressés de préparer en conséquence leurs bagages de route.

III. — Les demandes de concession de passage gratuit formulées par les militaires qui désirent se faire accompagner de leur famille sont à adresser dès leur désignation coloniale:

1° Pour les militaires dans les cadres:

Au ministère de la France d'outre-mer (D. A. M.), section « Transports », 27, rue Oudinot, Paris (7e);

2° Pour les militaires hors cadres: au service colonial de:

Bordeaux, 2, rue Esprit-des-Lois, pour la Côte française d'Afrique et les Antilles;

Marseille, 38-40, boulevard de la Major, pour la Côte française des Somalis, Madagascar, le Pacifique et l'Océanie.

IV. — *a*) L'acheminement des familles sur l'Indochine est suspendu jusqu'à nouvel ordre;

b) L'acheminement des familles de militaires dans les cadres sur l'Afrique occidentale française, l'Afrique équatoriale française, Madagascar, la Côte française des Somalis, les Antilles, le Pacifique, est subordonné à l'avis des commandants supérieurs des territoires intéressés.

Cet avis, demandé par le ministre de la France d'outre-mer est favorable dans la mesure des logements disponibles.

Aucune demande à ce sujet ne doit être adressée directement aux commandants supérieurs des territoires précités.

V. — Au cas où des militaires auraient été mutés, il y aura lieu d'en aviser le dépôt des isolés des troupes coloniales à Marseille.

OFFICIERS

I. — POUR SERVIR EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

1° Embarquement à compter du 10 octobre 1953.

Pour servir hors cadres.

Service de santé colonial.

Médecin colonel.

M. Morelet (Jean), 9e région militaire (régularisation).

2° Embarquement à compter du 25 octobre 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Roux (Jean), 1re région militaire.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.

Senechal (André), 4e région militaire (transmissions).

Bourgin (Roger), 2e région militaire (transmissions) (régularisation).

3e Embarquement à compter du 25 novembre 1953.

Pour servir dans les cadres.

A — Infanterie coloniale.

Capitaines.

MM.
Cally (Pierre), 1re région militaire.
Chazal (Roger), 1re région militaire.
Decomble (Jacques), 5e région militaire.
Baustier (Valentin), 1re région militaire.
Renucci (Michel), commandement en chef des forces françaises en Allemagne (blindé).
Des de Bere (Jacques), 1re région militaire.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM
Bonnabry (Georges), 9e région militaire.
Haas (Henry), 1re région militaire.
Junod (Adrien), commandement en chef des forces françaises en Allemagne.
De Piolenc (Marcel), 9e région militaire (transmissions).

B. — Parachutistes.

Lieutenant.

M. Chouanière (Max), 3e région militaire.

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux. Matériel artillerie et D. C. A.

Lieutenant.

M. Legrand (René), 9e région militaire.

D. — Intendance coloniale.

Officiers d'administration

Lieutenant et sous-lieutenant.

MM.
Deniel (Pierre), 1re région militaire.
Grenet (Henri), 1re région militaire.

Pour servir hors cadres.

E. — Service de santé colonial.

Médecin lieutenant-colonel.

M. Bascou (André), 9e région militaire.

4e Embarquement à partir du 25 décembre 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — Artillerie coloniale.

Lieutenant.

M. Bernard de Courville (Henri), commandement supérieur des troupes du Maroc.

Annulation de désignation pour servir outre-mer

Est annulée la désignation pour continuer ses services en Afrique occidentale avec embarquement à partir du 25 octobre 1953 (*Journal officiel* du 25 août 1953) de M. le lieutenant d'artillerie coloniale Supiot (André), de la 5e région militaire. Cet officier est par ailleurs désigné pour continuer ses services en Extrême-Orient.

II. — POUR SERVIR EN AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE

1e Embarquement à partir du 10 octobre 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — Infanterie coloniale.

Chef de bataillon.

M. Blanc (Emmanuel), E. M. P. I. C., 1re région militaire (régularisation).

2e Embarquement à partir du 1er novembre 1953.

Pour servir hors cadres.

A. — Service de santé colonial.

Médecin-commandant.

M. Gourmelen (Maurice), 4e région militaire, hors tour volontaire.

Médecin-capitaine.

M. Esteve (Henri), 5e région militaire, hors tour volontaire (lieutenant au tableau d'avancement).

3e Embarquement à compter du 25 novembre 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Fons (Paul), 9e région militaire.

B. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

a) Transmissions

Lieutenant.

M. Hasse (Marcel), 9e région militaire.

b) Conducteurs de travaux

Capitaine.

M. Rumeau (Victor), 9e région militaire.

C. — Intendance coloniale.

Officier d'administration

Capitaine.

M. Coustenoble (Désiré), 1re région militaire.

Service de santé colonial

Médecin-commandant.

M. Guerin (Jean-Marie), commandement en chef des forces françaises en Allemagne.

III. — POUR SERVIR A MADAGASCAR

1e Embarquement à compter du 25 novembre 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — Infanterie coloniale.

Sous-lieutenant.

M. Touret (Georges), 1re région militaire (transmissions).

B. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

Transmissions

Lieutenants.

MM.
Gaffory (Alexandre), 9e région militaire.
Terry (Armand), 9e région militaire.

Pour servir hors cadres.

C. — Service de santé colonial.

Médecin commandant.

M. Rouby (Max), 9e région militaire.

IV. — POUR SERVIR EN COTE FRANÇAISE DES SOMALIS

1e Embarquement à compter du 25 novembre 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — Service de santé colonial.

Médecin colonel.

M. Mondain (André), 1re région militaire.

Pour servir hors cadres.

B. — Service de santé colonial.

Pharmacien capitaine.

M. Trellu (Michel), 9e région militaire.

2e Embarquement à compter du 25 décembre 1953.

Pour servir dans les cadres.

A. — Infanterie coloniale.

M. Fontaine (Victor), 10e région militaire.

V. — **POUR SERVIR AU PACIFIQUE**

1° Embarquement à compter du 25 novembre 1953.

Pour servir hors cadres.

A. — **Service de santé colonial.**

Médecin capitaine.

M. d'Augsbourg (Henri), 9e région militaire.

VI. — **POUR SERVIR EN EXTREME-ORIENT**

1° Embarquement à compter du 20 septembre 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Colonel.

M. Boucher de Crevecœur (Jean), 9e région militaire (régularisation).

2° Embarquement à compter du 25 septembre 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Colonel.

M. Carbonel (Jean), E. M. P. I. C., 1re région militaire (régularisation).

3° Embarquement à compter du 10 octobre 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Lieutenant-colonel.

M. Honnorat (Edouard), E. M. P. I. C., 3e région militaire (régularisation).

Capitaine.

M. Bernard (Georges), 3e région militaire.

4° Embarquement à compter du 15 octobre 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Colonel.

M. Delteil (Henri), 3e région militaire (régularisation).

Chef de bataillon.

M. d'Otton-Loyewski (Stanislas), 9e région militaire (régularisation).

Capitaine.

M. Ardaillon (Jean), 9e région militaire (régularisation).

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.
Bonafin (Roland), en service en Afrique occidentale française (régularisation).
Page (Eugène), en service en Afrique occidentale française (régularisation).

B. — **Parachutistes.**

Lieutenant,

M. Gauvin (Yves), 3e région militaire.

5° Embarquement à compter du 25 octobre 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Sous-lieutenant.

M. Schenck (Bernard), commandement en chef des forces françaises en Allemagne (régularisation).

B. — **Parachutiste.**

Lieutenant-colonel,

M. Romain-Desfosses (Jacques), 3e région militaire (régularisation).

6° Embarquement à compter du 1er novembre 1953.

A. — **Artillerie coloniale.**

Colonel.

M. Poix (Fernand), commandement supérieur des troupes de Tunisie (régularisation).

7° Embarquement à compter du 25 novembre 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Lieutenants-colonels,

MM.
Keller (René), E. M. P. I. C., 1re région militaire.
De Goer de Herve (René), E. M. P. I. C., 10e région militaire.

Chef de bataillon,

M. Lacombe (André), 3e région militaire.

Capitaines.

MM.
Mahe (Georges), 9e région militaire (transmissions).
Rodrigues (Edouard), 9e région militaire.

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.
Quiles (François), 10e région militaire (régularisation).
Le Gall (Jean), 1re région militaire (transmissions).

B. — **Parachutistes.**

Lieutenants et sous-lieutenants,

MM.
Thebault (Louis), 3e région militaire (transmissions).
Potin (Paul), 3e région militaire (transmissions).

C. — **Artillerie coloniale.**

Lieutenants.

MM.
Payen (Jean), commandement en chef des forces françaises en Allemagne (titre S. M. B. C., autos-chars).
Supiot (André), 5e région militaire, précédemment désigné pour l'Afrique occidentale française. N'a pas rejoint (régularisation).

D. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

CONTRÔLEUR D'ARMES

Lieutenant.

M. Mestas (Roger), 1re région militaire.

E. — **Intendance coloniale.**

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Commandant,

M. Durand (Alfred), 9e région militaire.

F. — **Service de santé colonial.**

MÉDECINS

Lieutenant-colonel.

M. Gellie (Grégoire), 1re région militaire.

Commandant,

M. Bos (François), 9e région militaire.

Capitaines.

MM.
Bessuges (Jacques), 9e région militaire.
Pelissier (André), 9e région militaire.

OFFICIER D'ADMINISTRATION

Lieutenant-colonel.

M. Achard (Alphonse), 9e région militaire.

CHEF DE MUSIQUE

Lieutenant.

M. Onselaer (Raymond), 9e région militaire.

8° Embarquement à compter du 25 décembre 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Lieutenant-colonel,

M. Fonde (Julien), E. M. P. I. C., 1re région militaire.

Chef de bataillon.

M. Robert (Louis), 1re région militaire.

Capitaines.

MM.
Ruppert (Albert), 1re région militaire.
Pinasseau (François), commandement en chef des forces françaises en Allemagne (blindé).
Lethur (Raoul), commandement en chef des forces françaises en Allemagne.
Blondeau (François), 10e région militaire.
Lanne (Daniel), commandement en chef des forces françaises en Allemagne (blindé).
Huleu (Pierre), 5e région militaire.
Pinatel (Marcel), 9e région militaire.
Martin (Raymond), 10e région militaire (transmissions).

Lieutenants et sous-lieutenants.

MM.
Le Rest (Marius), commandement en chef des forces françaises en Allemagne.
Boelle (Raymond), 3e région militaire (transmissions).
Willaume (Philippe), 1re région militaire (blindé).
Lemaire (Jean), commandement en chef des forces françaises en Allemagne.
Monchicourt (Jean), 3e région militaire.
Bonelli (René), 9e région militaire. (Régularisation.)

B. — Parachutiste.

Sous-lieutenant.

M. Monnier (Raymond), 3e région militaire (blindé).

C. — Adjoint administratif des corps de troupe coloniaux.

Lieutenant.

M. Pech (Pascal), 9e région militaire.

D. — Service de santé colonial.

MÉDECINS

Commandant.

M. Mistrot (Pierre), 9e région militaire (détaché 1re région militaire).

Capitaine.

M. Moulanier (Maurice), 10e région militaire.

9e Embarquement à compter du 25 janvier 1954.

A. — Infanterie coloniale.

Chef de bataillon.

M. Bourgeois (Pierre), 9e région militaire. Hors tour volontaire. (Régularisation.)

Capitaine.

M. Fouchier (André), 1re région militaire.

10e Embarquement à une date ultérieure.

Infanterie coloniale.

Capitaine.

M. Pagniez (Bernard), commandement supérieur des troupes de Tunisie. (Régularisation.)

SOUS-OFFICIERS ET HOMMES DE TROUPE

I. — POUR SERVIR EN AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Pour servir dans les cadres.

1e Embarquement à partir du 25 octobre 1953.

Infanterie coloniale.

Sergent.

Garnotel (André), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

2e Embarquement à partir du 25 novembre 1953.

A. — Infanterie coloniale.

Adjudant-chef.

Larmusiaux (Lucien), 1re région militaire, B. E. d'arme.

Adjudants.

Thillet (Antoine), 9e région militaire, B. E. de moniteur de conduite de poids lourds.
Larraburu (Laurent), T. O. A., B. C. S.
Antonini (Jean-Dominique), T. O. A., B. S. d'arme.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Ruault (Marcel), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Cholley (René), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Berthelot (Michel-Joachim), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Chevalier (Lannick), 1re région militaire, C. A. T. 2 de comptabilité.
Armada (Raymond), 5e région militaire, B. E. d'arme.
Saint-Louis (Martin-Fernand), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Bellanger (Fernand), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents.

Gehu (Georges), 9e région militaire, non certifié.
Seigle (Pierre), 9e région militaire, C. A. T. 2 dépanneur auto.
Souleillebou (Albert), 1re région militaire, C. A. T. 2 trans.
Mathieu (Roland), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.
Picard (Cyrille), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Page (Louis), T. O. A., 251/trans.
Nardou (Jean), 5e région militaire, C. A. T. 2 d'arme et 251/trans.
Alipre (Charles), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Keita, dit Montrat (Doudou), 9e région militaire, C. A. T. 1 trans.
Maibranque (Michel), 1re région militaire, 251/trans.
Rousse (Jules), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Judith (Georges), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

a) MUSICIENS

Adjudant.

Maurice (René), 1re région militaire, B. S. de chef de fanfare.

Sergent-chef.

Perron (André), 1re région militaire, B. E. de sous-chef de fanfare.

Caporal-chef.

Madeleine (Louis), 1re région militaire, C. A. T. 2 de musicien.

b) SPÉCIALISTES BLINDÉS COLONIAUX

Adjudant.

Louis (Marcel), 1re région militaire, B. E. d'arme.

Sergent-major.

Alberghi (Denis), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.

Sergents.

Delarue (ucien), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.
Rolli (Dominique), T. O. A., C. A. T. 2 de comptabilité.

c) TÉLÉGRAPHISTES COLONIAUX

Adjudant-chef.

Bassac (Robert), 1re région militaire, B. C. S. exploitation radio.

Adjudant.

Bodet (Robert), 1re région militaire, B. C. S. exploitation radio.

Sergents-chefs.

Alloin (Jean), 1re région militaire, B. E. exploitation radio.
Gory (François), 9e région militaire, B. C. S. exploitation radio.

B. — Artillerie coloniale.

Adjudant-chef.

Vanlerberghe (André-René), 1re région militaire, B. S. d'arme.

Adjudant.

Denner (Pierre-Gabriel), 5e région militaire, C. A. T. 2 de comptabilité.

Maréchaux des logis.

Brel (Hubert-Armand), 3e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Gillot (Pierre-André), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

COMPTABLES

Adjudant.

Tourtelot (André), 9e région militaire, B. S. de comptabilité.

AUTOS-CHARS

Maréchal des logis chef.

Wosciechowski (Raymond), 5e région militaire, B. S. auto.

Maréchaux des logis.

Leclech (Robert), 9e région militaire, C. A. T. 2 auto.
Lemaitre (Pierre), 9e région militaire, C. A. T. 2 auto.
Lepine (Emile), 9e région militaire, C. A. T. 2 auto.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Adjudant.

Nicolas (Adrien-Albert), T. O. A., B. S. d'armurier.

Maréchaux des logis chefs.

Cauwet (Emile), 9e région militaire, B. E. d'artificier.
Christel (Pierre-Henri), 6e région militaire, B. S. du matériel optique.

Maréchal des logis.

Carlotti (Antoine), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'armurier.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Maréchal des logis chef.

Bonnard (Louis), 9e région militaire, B. E. de charron.

Maréchal des logis.

Paumier (Alain-Marie), 1re région militaire, B 1 de mécanique générale.

CONSTRUCTIONS

Adjudant-chef.

Dambreville (Charles), 9e région militaire, B. E. de surveillant de travaux.

D. — Chancellerie coloniale.

Sergent-chef.

Leyrat (Georges), 1re région militaire, B. E. de chancellerie.

E. — Intendance coloniale.

Sergent-chef.

Reimel (Ernest), 9e région militaire, B. E. bureaux.

Sergent.

Suzenet (Raymond), 9e région militaire, C. A. T. 2 exploitation.

TAILLEURS

Sergent-chef.

Myard (César), 9e région militaire, brevet de maître ouvrier spécialiste tailleur.

F. — Service de santé colonial.

Sergent.

Baiguini (François), 1re région militaire, B. E. de secrétaire comptable.

3e Embarquement à partir du 25 décembre 1953.

Infanterie coloniale.

Adjudant-chef.

Roy (Emile-Félix), 1re région militaire, B. C. S.

Adjudants.

Durr (Antoine), Maroc, C. A. T. 2 d'arme.
Dumas (Jean), 10e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

Sergent-chef.

Saux (Joseph-Marie), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents.

Douay (Raymond), 10e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Delabie (Louis), Tunisie, C. A. T. 2 d'arme.

Pour servir hors cadres.

Embarquement à partir du 25 novembre 1953.

Service de santé colonial.

Sergents-chefs.

Mosconi (Jean), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'infirmier.
Bernedo (Armand), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'infirmier.

II. — POUR SERVIR EN AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE

Pour servir dans les cadres.

1e Embarquement à partir du 25 novembre 1953.

A. — Infanterie coloniale.

Adjudant-chef.

Maugin (Emilien), 1re région militaire, B. E. d'arme.

Adjudants.

Juanola (Joseph-Michel), 5e région militaire, B. C. S.
Niquet (Maurice), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Gauthier (Pierre-Gabriel), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Gros (Etienne-Claudius), 1e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Giraud (Gaston-Jacques), 3e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Grognec (Yves), 3e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Alessandri (Guy), 9e région militaire, C. A. T. 2 de comptabilité.
Aubret (Camille-René), 1re région militaire, B. E. de comptabilité.
D'Azevedo (Martial), T. O. A., B. E. d'arme.
Guillemot (Gabriel-Charles), 5e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Le Goff (Michel), 3e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents.

Effiame (Alexandre), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Sansonetti (Louis), 1re région militaire, C. A. T. 2 de chiffreur.
Treguer (Jean), 3e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Hochard (Christian), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.
Gaillard (Guy), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Gérard (Raymond), T. O. A. — Non certifié.
Parent (Bernard), 9e région militaire, B. E. d'arme.
Ponzio (Aimé), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Pedron (François), 9e région militaire, C. A. T. 2 de comptabilité.
Bergot (Eugène), 1re région militaire. — Non certifié.

a) CLAIRONS

Adjudant.

Delhotal (Jean), 1re région militaire, B. E de tambour-major.

b) MUSICIENS

Sergent-chef.

Laval (Joseph), 1re région militaire, B. E. de sous-chef de fanfare.

Sergent.

Leroux (Georges), 1re région militaire, C. A. T. 2 de musicien.

Caporal-chef.

Cadiou (François), T. O. A., C. A. T. 1 de musicien.

c) TÉLÉGRAPHISTES COLONIAUX

Adjudant-chef.

Fleuzal (Guy), 1e région militaire, B. S. exploitation radio.

Sergent.

Legac (André), 9e région militaire, B. E. technique radio.

B. — **Artillerie coloniale.**

Adjudants.

Lavigne (René-Jean), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.
Raynaud (Adrien), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

Maréchal des logis chef.

Cognec (Louis), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

Maréchaux des logis.

Lasnier (André-Edmond), 6e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Pelletreau (Yvon), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Bellaigue (Gaston), 5e région militaire, 251/trans.
Defremery (Etienne), 1re région militaire, C. A. T. 2 des transmissions.
Bouillot (Gabriel-Henri), 1re région militaire, C. A. T. 2 des transmissions.
Daury (Pierre-Louis), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Cadiou (Jean), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.
Delaine (Emmanuel), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.

C. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

COMPTABLES

Maréchal des logis-major.

Vissac (Antoine), 3e région militaire, B. E. de comptabilité.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Maréchal des logis.

Arondel (Victor), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'armurier.

ATELIERS GÉNÉRAUX

Maréchal des logis.

Duverger (Marcel), 9e région militaire, C. A. T. 2 de chaudronnier tôlier soudeur.

D. — **Chancellerie coloniale.**

Adjudant.

Orriere (Ernest), 1re région militaire, B. E. de chancellerie.

E. — **Service de santé colonial.**

Sergent-major.

Pietri (Alexandre), 9e région militaire, B. E. de secrétaire comptable.

2e Embarquement à partir du 25 décembre 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Sergent.

Lepage (René), 10e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

B. — **Artillerie coloniale.**

Maréchal des logis.

Farlay (Michel), Tunisie, C. A. T. 2 d'arme.

Pour servir hors cadres.

Embarquement à partir du 25 novembre 1953.

Service de santé colonial.

Adjudant-chef.

M. Marche (Gontran), 9e région militaire, B. E. de secrétaire comptable.

III. — **POUR SERVIR AU CAMEROUN**

Pour servir hors cadres.

Embarquement à partir du 25 novembre 1953.

Service de santé colonial.

Sergent-chef.

M. Le Mouel (Marcel), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'infirmier.

IV. — **POUR SERVIR A MADAGASCAR**

Pour servir dans les cadres.

1e Embarquement à partir du 10 novembre 1953.

Intendance coloniale.

Sergent-major.

M. Beudaert (Jacques), 1re région militaire, B. S. bureaux.

2e Embarquement à partir du 25 novembre 1953.

A. **Artillerie coloniale.**

Maréchal des logis.

M. Simondet (René-Jacques), 3e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

B. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

COMPTABLES

ADJUDANT-CHEF

Cufi (Antoine-Justin), 1re région militaire, B. E. de comptabilité.

AUTOS-CHARS

Maréchal des logis-major et maréchal des logis chef.

Tcherichian (Nazareth), 9e région militaire, B. E. auto.
Meunier-Rivière (Adrien-Joseph), 1re région militaire, B. S. auto.

Maréchaux des logis.

Toureille (Georges), 9e région militaire, C. A. T. 2 auto.
Geslot (Oscar), 9e région militaire, C. A. T. 2 auto.

CONSTRUCTIONS

Maréchal des logis-major.

Cordier (Auguste), 9e région militaire, B. E. de surveillant de travaux.

C. — **Agent de corps de troupe coloniaux.**

Sergent-chef.

Bardy (Pierre), 8e région militaire, B. S. de comptabilité.

D. — **Chancellerie coloniale.**

Sergent.

Lasbleiz (François), 1re région militaire, C. A. T. 2 de chancellerie.

Pour servir hors cadres.

Embarquement à partir du 25 octobre 1953.

Infanterie coloniale.

Adjudant-chef.

Pouget (Camille-Charles), 5e région militaire, B. E. d'arme et B. E. de comptabilité.

V. — **POUR SERVIR EN COTE FRANÇAISE DES SOMALIS**

Pour servir dans les cadres.

Embarquement à partir du 25 novembre 1953.

a) MUSICIENS

Sergents.

Rivoal (Joseph), T. O. A., C. A. T. 2 de musicien.
Billot (Henri), 1re région militaire, C. A. T. 2 de musicien.

Caporal-chef.

Lambert (Stéphane), 3e région militaire, C. A. T. 1 de musicien.

b) SPÉCIALISTES BLINDÉS COLONIAUX

Sergent.

Brouta (Louis), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.

Pour servir hors cadres.

Embarquement à partir du 25 novembre 1953.

Service de santé colonial.

Sergent-chef.

Van Dionant (Claude), 4e région militaire, B. E. d'infirmier.

VI. — **POUR SERVIR AUX ANTILLES**

Pour servir dans les cadres.

Embarquement à partir du 25 novembre 1953.

A. — **Télégraphistes coloniaux.**

Sergent.

Gallien (Marcel), 5e région militaire, 251/trans.

B. — **Intendance coloniale.**

Sergent-chef.

Lambert (Claude), 1re région militaire, B. E. bureaux.

VII. — **POUR SERVIR AU PACIFIQUE**

Pour servir dans les cadres.

Embarquement à partir du 25 novembre 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Sergent.

Savouret (Raymond), 1re région militaire, C. A. T. 2 des transmissions.

B. — **Intendance coloniale.**

Sergent-chef.

Koenig (Jean), 1re région militaire, C. A. T. 2 bureaux.

VIII. — **POUR SERVIR EN EXTREME-ORIENT**

1e Embarquement à partir du 25 octobre 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudant.

Theveniot (Roger-Louis), 9e région militaire, C. A. T. 2 de comptabilité.

Sergent.

Le Formal (Paul), 9e région militaire, B. E. de moniteur d'E. P. M.

B. — **Service des matériels et bâtiments coloniaux.**

CONSTRUCTIONS

Maréchal des logis.

Pallier (Jean-Albert), 1re région militaire, B. E. de frigoriste.

2e Embarquement à partir du 25 novembre 1953.

A. — **Infanterie coloniale.**

Adjudants.

Pibrac (Lucien), 1re région militaire, B. E. d'arme.
Torasso (Martial-Germain), 1re région militaire, B. E. de comptabilité.

Sergents-majors et sergents-chefs.

Aroulanda (Jean), 5e région militaire, B. E. de comptabilité.
Lecorre (Paul-Etienne), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Gaudron (Roger), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.
Laporte (Jacques), 9e région militaire, brevet de maître moniteur auto.
Legras (André), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Leonard (René-Jean), 9e région militaire, B. E. du matériel auto.
Bonnetin (Paul), 4e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Bonnot (Marcel), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents.

Sona (Passionie), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Changeat (Jacques), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Mouneyres (Henri), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Vitry (Maurice), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Meissonier (Marcel), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Merle (Jean), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Morazzani (Antoine), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Mirailles (André), 9e région militaire, C. A. T. 2/Trans.
Rossard (Pierre), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Danglot (Jean), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Audiat (Guy), 3e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Poletti (Dominique), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Quere (Henri), 3e région militaire, non certifié.
De La Plazza (Emile), 5e région militaire, C. A. T. 2 d'arme
Cocouard (Lucien), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.
Guinot (Roger), 5e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Marie-Antoine (Marius), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Benoist (André), 3e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Rodriguez (Frédéric), 9e région militaire, C. A. T. 1 d'arme.
Bernard (Dolor), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Christophe (Paul), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Falcone (Raphaël), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Guérin (André), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Crepy (Jacques), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Rayna (Nicolas), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
N'Diaye Baye, 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Meyer (William), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Tournier (Louis), 9e région militaire, B. E. de chiffreur.

a) SPÉCIALISTES BLINDÉS COLONIAUX

Adjudant-chef.

Urbain (Charles), 1re région militaire, B. E. de l'arme blindée.

Sergent-chef.

Lamour (André), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

Sergent.

Rohard (Jean), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.

b) TÉLÉGRAPHISTES COLONIAUX

Sergents-chefs.

Lucain (Germain), 1re région militaire, B. E. exploitation radio.
Toutain (Jacques), 9e région militaire, B. E. technique fil.
Boisson (Georges), 1re région militaire, B. E. exploitation radio.

Sergents.

Laou-Hap (Charles-René), 1re région militaire, 251/Trans.
Moysan (Albert), 4e région militaire, 201 et 222/Trans.
Vachia (Jean-Marcel), 4e région militaire, B. E. technique radio.
Nassans (Christian-Jean), 6e région militaire, C. A. T. 2 de chiffreur.
Rebeche (Lucien), 4e région militaire, 251/Trans.
Chouard (Bernard), 1re région militaire, 261/Trans.
Neuville (Pierre), 1re région militaire, 261/Trans.
Gringoz (Marcel), 9e région militaire, 201/Trans.
Toullic (Pierre), 1re région militaire, 211/212/Trans.
Livain (Robert), 1re région militaire, B. E. technique radio.
Zozor (Paul), 4e région militaire, 231/Trans.
Mozzoli (Barthélémy), 1re région militaire, B. E. technique fil.
Mars (Gabriel), 9e région militaire, 251/Trans.
Guelfucci (Marc), 4e région militaire, 251/Trans.
Paul (Kléber), 5e région militaire, B. E. exploitation radio.
Martrou (Roger), 5e région militaire, 261/Trans.
Renaut (Georges), 1re région militaire, 251/Trans.

B. — **Artillerie coloniale.**

Maréchaux des logis chefs.

Diara Dioma, 9e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Paillard (Henri), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.
Brouquier (Félix-Antoine), 1re région militaire, B. E. d'arme.
Etile (Paul-Georges), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Pamphile (Marcelin), 5e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Leger (Raymond), 6e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.

Maréchaux des logis.

Salomon (Yves-Rémy), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Sautron (Henri-Raoul), T. O. A., C. A. T. 2 auto.
Savels (Yvon-André), 5e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Sorba (Pierre-Richard), 5e région militaire, C. A. T. 2 d'arme
Thermeau (Claude), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Travichon (Marc-Emile), 5e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Malac (Clémenceau), 1re région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Chevallier (René-Rolland), 6e région militaire, B. E. d'arme.
Cordeves (Joachim), 6e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Auphand (Pierre-Louis), T. O. A., 251/Trans.

Bulteau (Fernand-Joseph), 6e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Yon (Paul), 5e région militaire, B. E. d'arme.
Stephan (Henri-Emile), 3e région militaire, C. A. T. 2 des transmissions.
Marchand (Georges), T. O. A., C. A. T. 2 d'arme.
Ribot (Guy-Gabriel), 4e région militaire, 211/Trans.
Salaun (Hervé), 3e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Adelin (Auguste-Louis), 1re région militaire, B. S. de comptabilité.

C. — Service des matériels et bâtiments coloniaux.

COMPTABLES

Maréchal des logis chef.

Minil (Paul), 1re région militaire, C. A. T. 2 de comptabilité.

ARMEMENT ET OPTIQUE

Maréchal des logis.

Soutarson (Luce-Faustin), 3e région militaire, C. A. T. 2 de mécanicien d'artillerie.

CONSTRUCTIONS

Maréchal des logis chef.

Bruel (Roland), 9e région militaire, B. E. de frigoriste.

D. — Agents des corps de troupe coloniaux.

Adjudants-chefs.

Sibilot (Henri), 9e région militaire, B. E. de comptabilité.
Pham Van Suu (Vincent), 9e région militaire, B. S. de comptabilité.

Adjudant.

Sassone (Victor), 1re région militaire, B. S. de comptabilité.

Sergent-major.

Bergerin (Théodore), 5e région militaire, B. E. de comptabilité.

E. — Chancellerie coloniale.

Sergent-major et sergent-chef.

Ramboarison (Gilbert), 1re région militaire, C. A. T. 2 de chancellerie.
Willy (Albert-René), 1re région militaire, B. S. de chancellerie.

F. — Intendance coloniale.

Sergents.

Michel (Bernard), 9e région militaire, C. A. T. 2 exploitation.
Tomei (Jean), 9e région militaire, C. A. T. 2 bureaux.
Tomei (René), 9e région militaire, C. A. T. 2 bureaux.
Diakhate Madia, 9e région militaire, C. A. T. 2 bureaux.
Resoncles (Maurice), 9e région militaire, C. A. T. 2 bureaux.

TAILLEUR

Sergent-chef.

Elgard (Georges), 1re région militaire, brevet de maître ouvrier spécialiste tailleur.

G. — Service de santé colonial.

Sergent-chef.

Roux (Joannès-Albert), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'infirmier.

Sergent.

Bianco (Alfred), 9e région militaire, C. A. T. 2 d'infirmier.

3e Embarquement à partir du 25 décembre 1953.

A. — Infanterie coloniale.

Adjudants.

Vaglio (Félicien), Maroc, C. A. T. 2 d'arme.
Petitgand (Georges-Ernest), Maroc, B. E. d'arme.
Saint-Gast (Joseph), Maroc, C. A. T. 2 d'arme.

Sergents-chefs.

Guionnet (Robert-Henri), 10e région militaire, B. S. d'arme.
Noël (Pierre), Tunisie, C. A. T. 2 d'arme.
Cicutta (Bruno), 9e région militaire, C. A. T. 2 de comptabilité.

Sergents.

Dracon (Pierre), 10e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Saint-Magne (Michel), 10e région militaire, C. A. T. 2 d'arme.
Boulogne (Michel), Tunisie, C. A. T. 2 d'arme.
Paponnet (André), Maroc, C. A. T. 2 de mécanicien.

B. — Télégraphistes coloniaux.

Sergents.

Quintal (Pierre-Jean), Maroc, B. E. exploitation radio.
Angier (Louis), Maroc, 251 trans.

C. — Artillerie coloniale.

Maréchal des logis chef.

Panaszynski (Adolphe), Tunisie, B. E. d'arme.

Maréchaux des logis.

Soubeyran (Fernand-Georges), Maroc, C. A. T. 2 des transmissions.
Guelaud (Paul-Félicien), Tunisie, B. E. de comptabilité.
Tabar (Georges-Emilien), Maroc, B. S. de comptabilité.
Vernet (Raymond-Jean), Maroc, C. A. T. 2 d'arme.

4e Sous-officiers de carrière autorisés à servir en situation d'activité au titre de l'Extrême-Orient, ou sous-officiers rengagés au titre de ce territoire et qui doivent obligatoirement être dirigés sur l'Indochine dans un délai maximum de trois mois après leur incorporation ou la signature du contrat, par les soins du colonel, commandant le dépôt des isolés des troupes coloniales de Marseille.

A. — Infanterie coloniale.

Adjudant-chef.

Albouy (Emile), 9e région militaire.

Adjudants.

Lagarde (François), 1re région militaire.
Marchal (Jean), 1re région militaire.

Sergents-chefs.

Chiquet (Léon), 1re région militaire.
Borgne (Jean), 1re région militaire.

Sergents.

Delaby (Philippe), 1re région militaire.
Deyber (Jean), 1re région militaire.
Lamboley (Auguste), 1re région militaire.
Legarcon (Paul), 1re région militaire.

B. — Artillerie coloniale.

Maréchal des logis.

Gardin (Jacky), 1re région militaire.

C. — Intendance coloniale.

Adjudant.

Rivière (Maxime), 9e région militaire.

D. — Service de santé colonial.

Adjudant.

Guerard (Marcel), 9e région militaire.

ASSISTANTES ET AUXILIAIRES SOCIALES DE L'ACTION SOCIALE DES FORCES TERRESTRES D'OUTRE-MER

Pour servir en Extrême-Orient.

1e Embarquement à partir du 10 octobre 1953.

Mlles
Gotteland (Hélène), assistante sociale, 1re échelle (3e échelon).
Pemartin (Sylvaine), assistante sociale, 1re échelle (2e échelon).
De Saint-Trivier (Thérèse), auxiliaire sociale, 3e échelle (1er échelon).

2e Embarquement à partir du 15 octobre 1953.

Mlle Gautrand (Geneviève), assistante sociale, 1re échelle (2e échelon).
Mme Marcotorchino (Jeanne), assistante sociale, 1re échelle (2e échelon).

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Date des élections des représentants du personnel au sein des commissions administratives paritaires du centre national de la recherche scientifique.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires modifiée par les lois n°s 48-1487 du 11 septembre 1948 et 52-304 du 12 mars 1952 et notamment les articles 20, 21 et 22;

Vu le décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 22 de la loi précitée et relatif aux commissions administratives paritaires et aux comités techniques paritaires, modifié par les décrets n° 48-1708 du 5 novembre 1948, n° 50-30 du 1er janvier 1950 et n° 50-834 du 11 juillet 1950 et notamment l'article 2;

Vu l'arrêté interministériel du 4 septembre 1953 créant des commissions administratives paritaires au centre national de la recherche scientifique et notamment l'article 4,

Arrête:

Art. 1er. — La date des élections pour la désignation des représentants du personnel au sein des commissions administratives paritaires placées auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique est fixée au mercredi 28 octobre 1953.

Art. 2. — Les élections auront lieu au siège des laboratoires de Bellevue.

Art. 3. — Les listes des candidats, établies conformément aux dispositions de l'article 14 du décret n° 47-1370 du 24 juillet 1947 modifié par le décret n° 48-1708 du 5 novembre 1948, devront être adressées pour affichage au secrétariat des laboratoires de Bellevue au plus tard le mercredi 7 octobre 1953.

Art. 4. — Les agents en congé ou empêchés de se déplacer en raison des nécessités du service pourront voter par correspondance. Des bulletins de vote seront adressés aux intéressés par le directeur des laboratoires de Bellevue au plus tard le samedi 17 octobre 1953. Chaque électeur autorisé à voter par correspondance devra adresser son bulletin de vote sous double enveloppe par pli recommandé, au secrétariat des laboratoires de Bellevue. Les bulletins de vote devront parvenir au plus tard le jour du scrutin. Le directeur des laboratoires remettra ces bulletins avant la clôture du scrutin au président du bureau de vote qui les placera dans l'urne.

Art. 5. — Le directeur du centre national de la recherche scientifique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 17 septembre 1953.

Le ministre de l'éducation nationale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MARCEL BOUISSET.

Liste, par ordre alphabétique, des élèves de l'institut technique de banque du C. N. A. M., 292, rue Saint-Martin, à Paris (3e), ayant obtenu, en juillet 1953, le diplôme d'études supérieures.

MM.
Bahier (Alain).
Baltzer (Fernand).
Branche (René).
Cardot (Claude).
Dabo (André).
Dorival (Michel).
Gely (Raymond).
Grange (Pierre).
Grossemy (Désiré).
Hiolle (Jules).
Lacoste (Henri).
Le Guillou (Roger).
Le Roux (Joseph).
Masqueret (Jean).
Renat (Norbert).
Roger-Niedzialec (André).
Sainz-Valdivielso (Elisée).
Smolarski (Georges).
Soubiran (Jacques).
Thiolon (Bernard).

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Aviation civile et commerciale.

Par arrêté du 21 août 1953, MM. Poulat (Maurice), Lacouture (Jean), Dufeil (André), Becourt (Jean), Lucot (Camille), Guillotin (Norbert), Chanteloup (Georges), Eymar (René), Bertherat (Louis), Codognet (Marcel), Colmay (Charles), Delage (Jean), Le Forestier (Mathurin), Thobois (Paul), Hamon (Francis), Lair (Jacques), agents principaux de la navigation aérienne, en fonctions au ministère des travaux publics, des transports et du tourisme, secrétariat d'Etat aux travaux publics et à l'aviation civile (secrétariat général à l'aviation civile et commerciale), sont nommés à l'emploi de contrôleur de la navigation aérienne, 1er échelon, et titularisés dans le grade correspondant, à compter du 1er janvier 1952.

Par arrêté du 10 septembre 1953, le tableau d'avancement des secrétaires administratifs des services extérieurs du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale est fixé ainsi qu'il suit:

POUR L'ANNÉE 1950

Secrétaires administratifs de 1re classe inscrits pour le principalat,

1 MM. Pinsard (Léon).
2 Jallon (Henri).
3 MM. Mouilleseaux (Eugène).
4 Caillet (Louis).

Secrétaires administratifs de 2e classe inscrits pour la 1re classe,

1 MM. Houth (Julien).
2 Choury (Henry).
3 Delhom (Hippolyte).
4 Jouanny (Georges).
5 Graviere (François).
6 Scognamiglio (Jean).
7 Mlle Duliscouet (Alice).
8 Mmes Renard (Bathilde).
9 Gilquin (Eva).
10 MM. Allouch (Amara).
11 Esquembre (Eugène).
12 Desbureaux (Arthur).

POUR L'ANNÉE 1951

Secrétaires administratifs de 2e classe inscrits pour la 1re classe,

1 M. Setboun (Maurice).
2 M. Haugk (César).

Par arrêté du 10 septembre 1953, les secrétaires administratifs des services extérieurs du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale énumérés ci-après sont nommés aux emplois suivants et titularisés dans le grade correspondant, dans les conditions suivantes:

ANNÉE 1950

Secrétaire administratif principal, 1er échelon.

(A compter du 1er juillet 1950.)

MM. Pinsard (Léon).
Jallon (Henri).
MM. Mouilleseaux (Eugène).
Caillet (Louis).

Secrétaire administratif de 1re classe, 1er échelon,

(A compter du 1er janvier 1950.)

MM. Houth (Julien).
Choury (Henri).
Delhom (Hippolyte).
Jouanny (Georges).
Graviere (François).
Scognamiglio (Jean).
Mlle Duliscouet (Alice).
Mmes Renard (Bathilde).
Gilquin (Eva).
MM. Allouch (Amara).
Esquembre (Eugène).
Desbureaux (Arthur).

ANNÉE 1951

Secrétaire administratif de 1re classe, 1er échelon,

M. Setboun (Maurice), à compter du 19 avril 1951.
M. Haugk (César), à compter du 17 juillet 1951.

Les secrétaires administratifs désignés ci-après sont promus dans les conditions suivantes:

Secrétaire administratif principal, 2e échelon.

(A compter du 1er juillet 1952.)

MM. Pinsard (Léon).
Jallon (Henri).
MM. Mouilleseaux (Eugène).
Caillet (Louis).

Secrétaire administratif de 1re classe, 2e échelon.

(A compter du 1er janvier 1952.)

MM. Houth (Julien).
Choury (Henri).
Delhom (Hippolyte).
Jouanny (Georges).
Graviere (François).
Scognamiglio (Jean).
Mlle Duliscouet (Alice).
Mmes Renard (Bathilde).
Gilquin (Eva).
MM. Allouch (Amara).
Esquembre (Eugène).
Desbureaux (Arthur).

Par arrêté du 7 septembre 1953, en application des articles 117 et 118 (1er alinéa) de la loi du 19 octobre 1946, M. Pichardie (Robert), contrôleur de la navigation aérienne, est placé, sur sa demande, en disponibilité pour une durée de huit mois à compter du 1er octobre 1953.

MARINE MARCHANDE

Ouverture d'un concours pour le recrutement de sténodactylographes à l'administration centrale de la marine marchande.

Le secrétaire d'Etat à la marine marchande,

Vu la loi n° 46-2294 du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu les décrets n°s 51-705 et 51-706 du 6 juin 1951 portant règlement d'administration publique relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'agents de bureau, de sténodactylographes, de secrétaires sténodactylographes et d'adjoints administratifs des administrations centrales et des services extérieurs de l'Etat,

Arrête:

Art. 1er. — Un examen professionnel pour le recrutement de six sténodactylographes stagiaires à l'administration centrale de la marine marchande sera ouvert à la date du 27 octobre 1953.

Art. 2. — Les épreuves de cet examen sont fixées ainsi qu'il suit:

1° Dictée sténographique d'un texte de 300 mots pendant trois minutes (coefficient: 2; durée: une heure maximum);

2° Copie dactylographique à la vitesse de 25 mots-minute pendant quinze minutes (coefficient: 1; durée: quinze minutes);

3° Epreuve de courrier: prise de deux lettres en sténographie et présentation dactylographique, avec préparation des enveloppes (coefficient: 3; durée: vingt minutes);

4° Copie à la machine d'un tableau simple (coefficient: 1; durée: quinze minutes).

Art. 3. — Peuvent seuls être déclarés reçus les candidats ayant obtenu, pour l'ensemble des épreuves, un total de notes au moins égal à 70. Si plusieurs candidats totalisent le même nombre de points, la priorité est donnée à celui qui a obtenu la note la plus élevée aux épreuves dont le coefficient est le plus fort.

Art. 4. — Les épreuves sont notées de 0 à 20.

Toute note égale ou inférieure à 2 est éliminatoire.

Art. 5. — Les candidats doivent être âgés de plus de dix-sept ans et de moins de trente ans au 1er janvier de l'année en cours. La limite d'âge de trente ans est reculée, le cas échéant:

D'une durée égale au temps passé sous les drapeaux au titre du service militaire légal, de périodes de mobilisation ou d'engagement pour la durée des hostilités;

D'une année par enfant à charge pour les candidats ayant la qualité de chef de famille;

De la durée des services accomplis par les intéressés, valables ou validables pour la retraite.

Art. 6. — Les candidats doivent justifier des conditions générales énumérées à l'article 23 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires et en outre des conditions particulières définies par le décret n° 51-705 du 6 juin 1951 et notamment ses articles 5 (3°) et 8.

Art. 7. — Les demandes d'inscription à l'examen devront comporter le *curriculum vitæ* des candidats. Elles devront parvenir au plus tard le 15 octobre 1953 au secrétariat d'Etat à la marine marchande (direction de l'administration générale et des gens de mer), 3, place de Fontenoy, Paris (7e).

Art. 8. — Pour constituer leur dossier de candidature, les intéressés devront fournir en outre avant le 1er octobre 1953:

Un certificat de nationalité;

Un certificat d'un médecin de leur choix, attestant leur aptitude physique à l'emploi.

Art. 9. — Le jury d'examen comprend:

Le chef du bureau du personnel central et des pensions, président;

Un administrateur civil;

Deux secrétaires sténodactylographes.

Art. 10. — Le directeur de l'administration générale et des gens de mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 septembre 1953.

Le secrétaire d'Etat à la marine marchande:
Pour le secrétaire d'Etat à la marine marchande
et par délégation:
Le secrétaire général de la marine marchande,
RENÉ COURAU.

Nomination d'un inspecteur mécanicien de la marine marchande stagiaire et d'un inspecteur de la navigation et du travail maritimes stagiaire.

Par arrêté n° 2649 AG/2 du 15 septembre 1953, ont été nommés à l'emploi:

1° D'inspecteur mécanicien de la marine marchande stagiaire:

M. Garron (Marius-Jean), officier mécanicien de 1re classe de la marine marchande, inscrit à Marseille, n° 11706.

2° D'inspecteur de la navigation et du travail maritimes stagiaire:

M. Caratini (Louis-Marius), capitaine au long cours, inscrit à Alger, n° 3157.

M. Doublecourt (Jean-Joseph-Georges), capitaine au long cours, inscrit à Dunkerque, n° 6423 H. S.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Modèle de la médaille des mines.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu le décret n° 53-333 du 11 avril 1953 portant création de la médaille des mines,

Arrête:

Art. 1er. — Les médailles des mines décernées par le ministre de l'industrie et du commerce, en exécution du décret susvisé, sont conformes au modèle établi par M. Delannoy, graveur, et déposé à l'administration des monnaies et médailles, qui en assurera la fabrication.

Elles peuvent être frappées en argent, vermeil et or.

Elles sont du module de 32 mm et portent à l'avers l'effigie de la République tournée vers la gauche, avec en exergue « République française ». Le revers représente une lampe et deux pics de mineurs, entourés de l'inscription « Ministère de l'industrie et du commerce ».

Le ruban a une largeur totale de 31 mm et comporte des chevrons alternativement noirs et orange. La hauteur des chevrons noirs est de 6 mm, celle des chevrons orange de 4 mm.

Les titulaires de la médaille d'or sont autorisés à porter le ruban garni d'une rosette aux mêmes couleurs.

Art. 2. — En tenue civile, le port du ruban ou de la rosette sans la médaille est autorisé.

Art. 3. — Les titulaires reçoivent un diplôme portant leurs nom et prénoms.

Art. 4. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 septembre 1953.

JEAN-MARIE LOUVEL.

Déclaration d'utilité publique des travaux à exécuter pour la construction d'un réseau de transport de gaz dans les communes de Meudon, Vélizy, Chaville, Viroflay et Versailles.

Le ministre de l'industrie et du commerce,

Vu la loi du 8 avril 1946 et notamment son article 35;

Vu le décret n° 50-640 du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application dudit article 35 et notamment son article 19;

Vu la demande présentée par Gaz de France;

Vu l'arrêté du 23 juillet 1953 portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux à exécuter en vue de la construction d'un réseau de transport de gaz sur le territoire des communes ci-après désignées du département de Seine-et-Oise: Meudon, Vélizy, Chaville, Viroflay, Versailles.

Art. 2. — Les expropriations nécessaires pour l'exécution desdits travaux devront être effectuées dans un délai de trois années à compter du présent arrêté.

Art. 3. — Le directeur du gaz et de l'électricité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 septembre 1953.

Pour le ministre de l'industrie et du commerce,
et par délégation:
Le directeur du gaz et de l'électricité,
LOUIS SAULGEOT.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 juillet 1953:

Page 6312, 2e colonne, au lieu de: « Begat (Louis), médecin africain à Niono (Soudan), Afrique équatoriale française », lire: Begat (Paul), médecin africain à Nioro (Soudan), Afrique occidentale française ».

Page 6313, 2e colonne, au lieu de: « Sow Hadiagne », lire: « Sow Madiagne ».

Fixation, pour l'année 1953, des emplois et des effectifs maxima du cadre des ingénieurs des travaux météorologiques de la France d'outre-mer.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 18 septembre 1953, les emplois susceptibles d'être normalement attribués aux ingénieurs des travaux météorologiques de la France d'outre-mer ont été fixés comme il suit:

Ingénieur de classe exceptionnelle: 1;
Ingénieurs: 26;
Ingénieurs adjoints et stagiaires: 119.

Les effectifs maxima du cadre des ingénieurs des travaux météorologiques de la France d'outre-mer ont été fixés comme il suit:

Ingénieur de classe exceptionnelle: 1;
Ingénieurs: 37;
Ingénieurs adjoints et stagiaires: 124.

Transfert du bureau des finances publiques à la direction du contrôle, du budget et du contentieux.

Le ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi du 10 mars 1894 portant création d'un ministère des colonies;

Vu le décret du 23 mai 1896 portant règlement d'administration publique sur l'organisation de l'administration centrale du ministère des colonies et les textes modificatifs subséquents;

Vu la loi de finances du 31 juillet 1920 en son article 90;

Vu l'arrêté ministériel du 20 mai 1948 relatif à la composition de la direction des affaires économiques et du plan et les textes modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté ministériel du 16 mai 1916 relatif à la direction du contrôle, du budget et du contentieux,

Arrête:

Art. 1er. — Le bureau des finances publiques précédemment rattaché à la sous-direction des finances de la direction des affaires économiques et du plan est rattaché, à compter du 1er octobre 1953, à la direction du contrôle, du budget et du contentieux.

Art. 2. — Tous les documents relatifs aux finances publiques locales dans les territoires d'outre-mer précédemment adressés à la direction des affaires économiques et du plan seront, à compter de cette date, transmis à la direction du contrôle, du budget et du contentieux.

Art. 3. — Les questions générales relatives à la fiscalité dans les territoires d'outre-mer seront étudiées par le bureau de la fiscalité de la sous-direction des finances, en accord avec le bureau des finances locales créé à la direction du contrôle.

Art. 4. — M. l'inspecteur général de 2e classe de la France d'outre-mer Pruvost est chargé de la direction du bureau des finances locales.

Le personnel actuellement chargé à la direction des affaires économiques des questions relatives aux finances publiques locales sera rattaché à la direction du contrôle et mis à la disposition de M. l'inspecteur général Pruvost.

Art. 5. — Le directeur du contrôle, du budget et du contentieux et le directeur des affaires économiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 21 septembre 1953.

Le ministre de la France d'outre-mer,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
J.-S. ARNOT.

Agriculture.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 18 septembre 1953, M. Perrier (Maurice), ingénieur de 1re classe des services de l'agriculture d'outre-mer, est maintenu, sur sa demande, dans la position de disponibilité sans traitement, pour une période de trois mois à compter du 7 octobre 1953, en vue de poursuivre l'étude, auprès de la Société des insecticides Geigy, des nouveaux procédés de défense des cultures et des possibilités d'extension outre-mer des méthodes modernes de lutte antiparasitaire.

Travaux publics.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 17 septembre 1953, M. Rubeo (Bernard), ingénieur adjoint de 2e classe des travaux publics de l'Etat, placé à compter du 1er juin 1953 dans la position de service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer, a été classé dans le cadre général des travaux publics au grade d'ingénieur adjoint de 1re classe des travaux publics de la France d'outre-mer, pour compter du 1er juin 1953, au point de vue de l'ancienneté et du 16 septembre 1953 du point de vue de la solde avec ancienneté conservée de dix mois.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 18 septembre 1953, l'arrêté en date du 29 décembre 1951 portant nomination d'adjoints techniques stagiaires des travaux publics de la France d'outre-mer a été et demeure rapporté en ce qui concerne M. Megnal (Robert).

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 18 septembre 1953, la démission de son emploi d'ingénieur adjoint de 2e classe des travaux publics de la France d'outre-mer, présentée par M. Laborderie (Pierre), a été acceptée.

MINISTERE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

Décret du 25 septembre 1953 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret du Président de la République française en date du 25 septembre 1953, rendu sur la proposition du ministre des anciens combattants et victimes de guerre, et vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur du 22 septembre 1953, portant que la nomination comprise dans le présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur est nommé:

Au grade de chevalier.

M. Dutrou (Firmin-Jean-Baptiste), délégué adjoint au délégué interdépartemental des anciens combattants et victimes de guerre de Limoges; 37 ans 1 mois de services civils et militaires.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Addition au Codex 1949.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu le code de la pharmacie;

Vu le décret du 17 avril 1943 portant création d'une commission permanente du Codex, et notamment ses articles 2 et 3;

Vu l'avis conforme de la commission permanente du Codex,

Arrête:

Art. 1er. — Il est porté addition suivante au Codex 1949, 7e édition, de la pharmacopée française:

Page 1162, complétez le tableau de dénominations communes des médicaments par les dénominations suivantes:

Dénomination commune.	Dénomination scientifique.
Distreptoniazide	Streptomycino hydrazo N-chloro N-streptomycino acéthydrazide pyridinium.
Glyconiazone	Isonicotinyl hydrazone de la glycuroiactone.
Streptoniazone	Isonicotinyl hydrazone de la streptomycine.

Art. 2. — Le chef du service central de la pharmacie, secrétaire général de la commission permanente du Codex, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 septembre 1953.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
JACQUES-BERNARD HERZOG.

Administration centrale.

Par arrêté du 7 septembre 1953, Mlle Coulon (Elisabeth), administrateur civil de 1re classe à l'administration centrale, en congé de longue durée, est promue au 2e échelon de son grade (indice 565), à compter du 1er septembre 1953.

Inspection de la pharmacie.

Par arrêté en date du 16 septembre 1953, M. Cristau (Bernard), assistant de pharmacie à la faculté mixte de médecine et de pharmacie de Marseille, est nommé inspecteur principal de la pharmacie à occupation accessoire, avec affectation à Marseille.

NOMINATIONS A DES EMPLOIS RESERVES

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Par arrêté en date du 21 août 1953, ont été nommés « caserniers du génie » stagiaires dans les services extérieurs de la guerre (génie), en exécution du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre (1re et 2e partie, livre III, titre III, chapitre IV):

M. Vincent (Auguste), à Toulon (Var).
M. Luhmann (Nicolas), à Senlis (Oise).
M. Tristani (Antoine), à Troyes (Aube).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1953

Commission chargée d'enquêter sur le trafic des piastres indochinoises.

Séance du vendredi 25 septembre 1953.

Présents. — MM. Arnal, Gaumont, Mme Guérin (Rose), MM. Isorni, Kriegel-Valrimont, Laforest, Mercier (André-François) (Deux-Sèvres), Nenon.

Excusé. — M. Bettencourt.

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions.

Mardi 29 septembre 1953.

Dix heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DU REVENU NATIONAL
(COMMISSION DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DU REVENU NATIONAL)

Ordre du jour.

Etude du revenu agricole.
Audition de M. Klatzmann, administrateur à l'institut national de la statistique.

Dix heures et quinze heures.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Ordre du jour.

Suite de l'examen du projet de rapport et d'avis établi par M. Beyaert sur les causes du chômage et les remèdes propres à le résorber.

Quinze heures.

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Ordre du jour.

Fixation du programme de la commission.

Mercredi 30 septembre 1953.

Neuf heures quinze.

COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME

Ordre du jour.

Mise au point des différentes questions actuellement à l'étude devant la commission.

Dix heures quinze.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DES PROBLÈMES POSÉS PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE
(COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME)

Ordre du jour.

Examen des travaux antérieurs, et établissement d'un plan en vue de l'élaboration du prérapport du groupe de travail.

Jeudi 1er octobre 1953.

Huit heures trente.

MISSIONS POUR L'ÉTUDE DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE A L'ÉTRANGER
(COMMISSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE)

Ordre du jour.

Détermination du programme des dates et des itinéraires des missions.

Dix heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DU REVENU NATIONAL
(COMMISSION DE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET DU REVENU NATIONAL)

Ordre du jour.

Etude de l'évolution de la masse des salaires de 1945 à 1953:
Audition de M. Levy-Bruhl, chef de la division statistique du ministère du travail et de la sécurité sociale;
Audition de M. Maybon, commissaire aux prix, représentant le service des affaires sociales au secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère des finances et des affaires économiques.

Avis aux importateurs et aux exportateurs et avis n° 564 de l'office des changes modifiant l'avis n° 483 relatif aux importations et aux exportations de marchandises en provenance et à destination de l'étranger.

I. — Selon deux avis aux importateurs, publiés au *Journal officiel* du 25 septembre 1953, toutes restrictions quantitatives sont supprimées, à compter du 1er octobre 1953, pour l'importation des marchandises figurant sur les listes annexées auxdits avis, originaires et en provenance:

Les unes, des pays membres de l'Organisation européenne de coopération économique ou de leurs territoires d'outre-mer;

Les autres (pièces de rechange), des pays suivants ou de leur territoire d'outre-mer: Allemagne occidentale, Autriche, Belgique, Danemark, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Trieste, Turquie.

Ces marchandises sont importées sous couvert de licences d'importation délivrées par l'office des changes:

Dans le premier cas, automatiquement au fur et à mesure de la présentation des demandes;

Dans le second cas, après visa de la direction des industries mécaniques et électriques du ministère de l'industrie et du commerce.

II. — Il est précisé que les règles fixées par la section I du titre 1er, chapitre 1er, de l'avis n° 483, modifié par l'avis n° 524 (§ I, A), en ce qui concerne l'établissement des demandes, la durée de validité, la domiciliation, les modalités d'utilisation et le contrôle de l'utilisation des licences d'importation sont applicables à ces importations.

Ces dernières peuvent en outre faire éventuellement l'objet d'autorisations préalables dans les conditions définies par la section II du titre 1er, chapitre 1er, de l'avis n° 483 susvisé, modifié par l'avis n° 524 (§ I, B).

III. — Compte tenu des dispositions qui précèdent:

1° Il est mis fin à la procédure des certificats d'importation et à la procédure des autorisations de transferts préalables définies par le titre III, chapitre 1er, de l'avis n° 483, modifié par l'avis n° 524 (§ III) en tant qu'elles s'appliquent à des marchandises libérées en totalité.

Il en est ainsi, en particulier, pour les importations financées par utilisation d'avoirs en comptes E. F. AC., visées au titre V (§ II, 2°) du chapitre 1er de l'avis n° 483, et au titre II (§ I, *j*) de l'avis n° 501.

2° En revanche, la procédure des certificats d'importation visée à la section I du titre III, chapitre 1er, de l'avis n° 483, modifié par l'avis n° 524 (§ III, A), demeure applicable aux importations portant sur des marchandises libérées à concurrence de contingents, visées par le titre IV, chapitre 1er, de l'avis n° 483, modifié par l'avis n° 524 (§ IV) et, jusqu'au 31 décembre 1953, aux importations de marchandises financées au moyen d'avoirs en comptes E. F. AC. de libre utilisation (3 p. 100) visées au titre V (§ II, 3°), chapitre 1er, de l'avis n° 483.

Avis n° 501 de l'office des changes relatif à la levée des mesures de blocage édictées au cours de la guerre à l'encontre de certains avoirs français aux Etats-Unis.

Rectificatif au *Journal officiel* du 12 septembre 1953:

Page 8056, 2e colonne, dans l'annexe, titre VIII, chapitre II, au lieu de: « Section 531. — Avoirs bloqués », lire: « Section 511. — Avoirs bloqués ».

Même page, même colonne, même titre, même chapitre, paragraphe 1, *a*), au lieu de: « ... de la ville de Berlin (secteurs occidentaux de la Sarre) », lire: « ... de la ville de Berlin (secteurs occidentaux) ou de la Sarre »; paragraphe 1, *d*), au lieu de: « ... sous le contrôle de l'administration de l'U. R. S. S. ou de la Pologne; ou », lire: « ... sous le contrôle ou l'administration de l'U. R. S. S. ou de la Pologne ».

Page 8057, 1re colonne, paragraphe 3, *a*), au lieu de: « d'un supervisorp order » encore en vigueur », lire: « d'un supervisory order » encore en vigueur ».

Même page, même colonne, dans le titre de la deuxième annexe, au lieu de: « Department of Justice (ministère de la justice) », lire: « 27 juin 1953, Department of Justice (ministère de la justice) ».

Page 8057, 2e colonne, paragraphe 1°, au lieu de: « 1° les « schduled Securities » étrangères et nationales.. », lire: « 1° les « scheduled Securities » étrangères et nationales. ».

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Avis de concours pour le recrutement d'agents des lignes.

Un concours pour le recrutement de 1.000 agents des lignes des postes, télégraphes et téléphones sera ouvert le 20 décembre 1953. Ces agents sont chargés de la construction, de l'entretien et de la réparation des lignes téléphoniques aériennes et souterraines.

Ce concours comprend les épreuves suivantes: dictée servant à la fois d'épreuve d'orthographe et d'écriture, arithmétique.

Les listes de candidatures seront closes le 9 novembre 1953.

Aucun diplôme n'est exigé.

Les candidats doivent être du sexe masculin et être âgés, au 1er janvier 1953, de plus de 20 ans et de 30 ans au plus. La limite d'âge maximum peut être reculée d'un temps égal à celui des services militaires obligatoires et, pour les pères de famille mariés ou veufs, d'un an par enfant à charge, sans que ces divers reculs puissent permettre de dépasser l'âge de 40 ans au 1er janvier 1953.

Les candidats recueilleront toutes indications utiles auprès des directions des postes, télégraphes et téléphones qui leur fourniront, sur demande, le programme détaillé des épreuves et leur indiqueront les pièces à fournir pour constituer leur dossier.

Les dossiers de candidature doivent parvenir, au plus tard, le 9 novembre 1953:

En province, au directeur des postes, télégraphes et téléphones, au chef-lieu du département;

Dans les départements de la Seine, de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne, au directeur régional des services postaux de Paris, 140, boulevard du Montparnasse, à Paris (14e).

Caisse des dépôts et consignations.

Opérations des caisses d'épargne ordinaires avec la caisse des dépôts et consignations

Résultats concernant la période du 1er au 31 juillet 1953.

(Paris et départements.)

	DÉPOTS	RETRAITS	EXCÉDENTS
	Francs.	Francs.	Francs.
Juillet 1953.....	8.179.911.832	1.976.559.283	+ 6.203.352.549
Résultats complémentaires concernant les périodes antérieures (départements)	81.119.498	86.455.562	— 5.336.064
	8.261.031.330	2.063.014.845	+ 6.198.016.485
Excédents de dépôts du 1er janvier au 31 juillet 1953...			62.091.923.819

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Dernier cours cotés en Bourse	Pays	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 25 sept. 1953.	
349 95	Etats-Unis	1 $ U.S.A.	350 ..(1	....	....	350 ..	....
336 20	Canada	1 $ Can.	....	....	....	350 20	....
163 70	Côte Fse Somalis.	100 F Djib.	164 0727	....	....	164 20	....
8396 ..	Allemagne occid.	100 D Mk	8333 33	8271 ..	3396 ..	8396 ..	8395 50
701 ..	Belgique	100 F b.	700 ..	694 75	705 25	700 40	700 25
5068 ..	Danemark	100 c. d.	5067 22	5029 25	5105 25	5068 ..	5065 ..
981 35	Gde-Bretagne...	1 liv. st.	980 ..	972 65	987 35	980 10	980 60
9239 ..	Pays-Bas	100 fl.	9210 32	9141 60	9279 80	9231 ..	9228 ..
6798 ..	Suède	100 c. s.	6765 625	6715 ..	6816 30	6797 ..	....
8060 ..	Suisse	100 F s.	8003 98	7944 ..	8064 ..	8058 ..	8055 ..
1001 50	Egypte	1 liv. ég.	1005 04	997 ..	1013	1004 50	....
56 45	Italie	100 lire.	56 022	55 60	56 45	56 45	....
4090 ..	Mexique	100 pes.	4067 97	4023 ..	4090 .	4085 ..	....
4878 ..	Norvège	100 c. n.	4900 ..	4860 .	4940 ..	4890 ..	....
1216 50	Portugal	100 esc	1217 39	1208 25	1226 50	1216 ..	....
4897 50	Tchécoslovaquie.	100 kcs.	4861 11	4824 50	4897 50	4897 50	....
117 60	Yougoslavie	100 din.	116 660	115 70	117 60	117 60	....
	Autriche	100 sch.	1346 15	1333 ..(2)	1355 ..(2)		

Zone C. F. A.....	100 F C. F. A.....	200
Zone C. F. P.....	100 F C. F. P.....	850
Etats associés du Cambodge, du Laos, Viet-Nam.....	100 piastres.....	1000
Comptoirs français dans l'Inde.....	100 roupies I. F....	7350

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes.
(2) Cours de reprise et de cession des chèques aux voyageurs.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

TUBES DE BESSEGES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 5, RUE JACQUES-BINGEN, PARIS

Registre du commerce: Seine 174682,

Obligations 4 1/4 0/0 1943,

Huitième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé par voie de rachats en Bourse à son amortissement du 1er novembre 1953.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser sur tirage antérieur.

Année de remboursement: 1949.

143 1.982 6.360 6.928 7.264 8.933 9.978

Les remboursements sont effectués chez:

La Banque L. Dupont et Cie, 26, avenue Franklin-D.-Roosevelt, à Paris;

La Société générale, 29, boulevard Haussmann, à Paris;

La Banque générale industrielle, 21, rue de la Ville-l'Evêque, à Paris;

MM. de Neuflize, Schlumberger et Cie, 12, place de la Bourse, à Paris.

L'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 144.597.500 F

SIÈGE SOCIAL: A MARCQ-EN-BAROEUL (NORD)

Registre du commerce: Tourcoing 898.

Amortissement des obligations 5 1/4 0/0 1947.

Conformément aux conditions de son emprunt, la société a procédé à l'amortissement prévu pour l'année 1953 par des rachats en Bourse au-dessous du pair.

Il a été racheté trois cent quarante obligations, représentant le nombre de titres correspondant au sixième amortissement indiqué sur le tableau publié au *Journal officiel* du 14 janvier 1948 (1er novembre 1953).

Numéros des obligations à rembourser.

Néant.

ETABLISSEMENTS MATHON ET DUBRULLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 270.900.000 F.

SIÈGE SOCIAL: TOURCOING (NORD), 310, BOULEVARD GAMBETTA

Huitième amortissement.

Suivant faculté réservée au moment de l'émission, il a été procédé au rachat en Bourse des 180 obligations de 5.000 F nominal 4 0/0 1945, dont l'amortissement était prévu le 1er novembre 1953.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont été opérés de façon identique.

Société d'Exploitation d'Usines Métallurgiques

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 132 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A CORBEHEM (PAS-DE-CALAIS)

Registre du commerce: Arras n° 18128 B.

Obligations 4 1/2 0/0 1943 *de* 2.000 *F.*

Dixième amortissement.

La société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, a utilisé, par rachats en Bourse, la totalité de la somme qui aurait été exigée pour le remboursement au pair des 47 obligations dont l'amortissement est prévu au 1er novembre 1953.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Tous les titres sortis aux tirages antérieurs ont été présentés au remboursement.

Les amortissements des années 1945, 1947 à 1952 ont été couverts par rachats en Bourse.

L'AIR LIQUIDE

Société anonyme pour l'étude et l'exploitation des procédés Georges Claude.

AU CAPITAL DE 2.476.332.000 F

SIÈGE SOCIAL: 75, QUAI D'ORSAY, PARIS (7e)

R. C.: Seine n° 53868.

La société L'Air liquide a procédé, par voie de rachats en Bourse:

1° A l'amortissement de 330 obligations 4 0/0 1945 de 5.000 F qui devait être effectué pour le 1er novembre 1953 conformément au tableau d'amortissement imprimé au verso des titres et publié au *Journal officiel* du 5 décembre 1945.

Tous les amortissements antérieurs ont été effectués par voie de rachats en Bourse;

2° A l'amortissement de 820 obligations 4,25 0/0 1946 de 5.000 F qui devait être effectué pour le 1er novembre 1953 conformément au tableau d'amortissement imprimé au verso des titres et publié au *Journal officiel* du 21 novembre 1946.

Tous les amortissements antérieurs ont été effectués par voie de rachats en Bourse;

3° A l'amortissement de 280 obligations 5 0/0 1947 de 5.000 F qui devait être effectué pour le 1er novembre 1953 conformément au tableau d'amortissement imprimé au verso des titres et publié au *Journal officiel* du 25 novembre 1947.

Tous les amortissements antérieurs ont été effectués par voie de rachats en Bourse.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Bouchara (René-Alfred-Ignace), né à Bône le 17 juin 1899, époux de Mme Constanza (Yvonne-Joséphine), demeurant à Maison-Carrée, maison Gil, quartier des Pins, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de son fils mineur André-Joseph, né à Bône le 11 septembre 1932, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Bouchard.

M. René Bloch, né le 2 mars 1905 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), demeurant à Paris, 153, boulevard Saint-Germain, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: Régine-Hélène Bloch, née le 13 octobre 1942 à Estang (Gers), et Michèle-Marie Bloch, née le 31 octobre 1943 à Estang (Gers), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Breval.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

27 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Sétif. **Les loisirs familiaux de Bordj-Bou-Arreridj.** But: promouvoir et favoriser les institutions d'éducation populaire d'inspiration catholique, notamment par l'organisation de loisirs sains pour les familles. Siège social: foyer paroissial, Bordj-Bou-Arreridj.

31 août 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Groupement de propriétaires et chasseurs de Pommeuse.** But: intensification de la production du gibier par la protection des couvées et nichées, le repeuplement, l'élevage, la destruction des animaux nuisibles; répression du braconnage; exploitation rationnelle de la chasse; défense des propriétés et récoltes. Siège social: mairie de Pommeuse.

1er septembre 1953. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Association sportive de Tresserve.** But: favoriser la pratique des sports par les jeunes de Tresserve en créant des sections de football, de basket-ball et de ping-pong et en leur fournissant les moyens matériels d'exercer lesdits sports sur le terrain de la commune. Siège social: café-hôtel Barbier R., Restaurant de la Terrasse, Tresserve.

2 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. **Comité permanent des fêtes d'Engraviès.** But: organiser les réjouissances publiques, fêtes, défilés, manifestations artistiques, enfin animer la vie locale, intéresser la jeunesse. Siège social: mairie d'Engraviès.

3 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture des Sables-d'Olonne. **Association des maisons familiales de Saint-Jean-de-Monts.** But: éducation populaire en milieu rural. Siège social: place de l'Eglise, Saint-Jean-de-Monts.

4 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Comité d'études économiques et sociales de l'Union française.** But: études générales des questions économiques et sociales concernant les nouveaux départements de l'Union française en général et l'Afrique noire en particulier. Siège social: 53, rue de la Procession, Paris.

4 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Vitry-le-François. **Société amicale des sapeurs-pompiers du canton de Saint-Rémy-en-Bouzemont.** But: complément d'instruction des sapeurs-pompiers au nouveau matériel de défense des centres; soutien et entr'aide entre sapeurs-pompiers. Siège social: mairie de Saint-Rémy-en-Bouzemont.

4 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Judo-Club moissagais.** But: encourager, par tous les moyens dont il dispose, la pratique des sports et de l'éducation physique. Siège social: café Seguy, à Moissac.

5 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. **Union sportive chinonaise.** But: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: hôtel de ville, Chinon.

5 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Cherbourg. **Association d'enseignement agricole et ménager rural du canton de Quettehou.** But: promouvoir l'enseignement agricole et ménager postscolaire; grouper les jeunes ruraux du canton pour parfaire leur formation professionnelle et sociale. Siège social: mairie de Quettehou.

7 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Briey. **Syndicat des riverains et pêcheurs de Grand-Failly.** But: défendre les intérêts des riverains et des pêcheurs de Grand-Failly. Siège social: mairie de Grand-Failly.

8 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **La Claire Cité.** But: aide au logement sous toutes ses formes; construction de maisons sous la formule Castors. Siège social: 115, boulevard Victor-Hugo, Calais.

8 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Association des commerçants, entrepreneurs, industriels et artisans d'Ermont.** But: soutenir et défendre les intérêts généraux des commerçants, entrepreneurs, industriels et patentés de la ville. Siège social: mairie d'Ermont.

11 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. **Basket-Club de Saint-Martin-Belle-Roche.** But: pratique du basket. Siège social: mairie de Saint-Martin-Belle-Roche.

11 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Sou des écoles publiques laïques de Vaux-en-Beaujolais.** But: aide aux écoles publiques laïques de Vaux-en-Beaujolais et aux œuvres post et périscolaires s'y rattachant. Siège social: mairie de Vaux-en-Beaujolais.

11 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Coutances. **Amicale des chasseurs de Coudeville.** But: organisation de la chasse, protection du gibier, limitation des jours de chasse. Siège social: au domicile du président, à Coudeville.

12 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue. **Centre d'études techniques agricole de la région de Lafouillade.** But: par une application judicieuse des techniques, l'amélioration de la rentabilité des exploitations. Siège social: chez M. Sournac, président, la Prade, à Najac.

16 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **La Pont-de-Veyloise.** But: éducation populaire sous toutes ses formes et toutes opérations utiles à son développement. Siège social: mairie de Pont-de-Veyle.

16 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Maurice-de-Gourdans.** But: subvenir aux frais des fêtes et concours ayant pour but le perfectionnement, l'instruction et l'entraînement physique du corps. Siège social: mairie de Saint-Maurice-de-Gourdans.

16 septembre 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Muret. **La Boule saint-sulpicienne.** But: pratique du jeu de boules. Siège social: café Duperrain, à Saint-Sulpice-sur-Lèze.

17 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de l'Aveyron. **Groupement de productivité agricole du Ségala.** But: augmentation de la productivité agricole par la vulgarisation de bonnes techniques. Siège social: direction des services agricoles, 16, rue Séguret-Saincric, Rodez.

17 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de Draguignan. **Groupement des ingénieurs agricoles du département du Var.** But: développement des relations de camaraderie, entr'aide mutuelle et défense des intérêts professionnels. Siège social: 13, rue de l'Observance, Draguignan.

18 septembre 1953. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Judo-Club du Sud-Est.** But: pratique du judo, du jiu-jitsu et des sports de combat. Siège social: 113, grande-rue de la Guillotière, Lyon.

18 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Jeune Chambre économique de Provence.** But: promouvoir l'étude, favoriser la compréhension et susciter la solution de problèmes d'intérêt général ayant trait à la vie locale, nationale ou européenne parmi les jeunes chefs d'entreprises et cadres. Siège social: 27, rue Mazagran, Marseille.

MODIFICATIONS

19 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de Grenoble. La Société des amis du laboratoire des essais mécaniques et physiques des métaux, chaux et ciments de l'institut polytechnique de l'université de Grenoble change de titre et devient **Société pour le développement des études de mécanique et de physique appliquées.** But: union pour l'extension des travaux entrepris pour l'éducation dans les laboratoires de l'institut polytechnique. Siège social: Association des producteurs des Alpes françaises, chambre de commerce, boulevard Gambetta, Grenoble.

19 septembre 1953. Déclaration à la préfecture de Toulouse. Le Comité de défense du lotissement Veze de la Juncasse, Toulouse, change de titre et devient **Syndicat des propriétaires du lotissement Veze.** Siège social: maison Veze, chemin Cassaing, la Juncasse, Toulouse.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

30 juillet 1953. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Béthune le 16 septembre 1953.) **Union des sociétés de gymnastiques polonaises Sokols,** section de Lens, dénommée **Société de gymnastique Sokols polonais.** But: pratique des exercices physiques, danses, etc. Siège social: salle Familia, route de Béthune, Lens.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.